Lire en dernière page

PRAGUE: UNE CONCESSION DE TAILLE

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

No 239 - Jeudi 17 octobre 1968

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87. CCP 23-313 Lausanne: Saint Pierre 1 tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40 CCP 12-2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr 11.— 6 mois Fr. 22 —, 1 an Fr. 44.—. LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

Prix Nobel de médecine

Le Prix Nobel de médecine a été attribué mercredi aux médecins américains Marshall W. Nirenberg (en haut), Har Gobind Khorana et Robert Holley (de gauche à droite).

DERNIÈRE PAGE

LA SUISSE ET LE PÉROU

Il existe des moments où l'on est fier — tout bêtement — de sa nationalité helvétique. J'ai vécu récemment un de ces moments à quelques 3000 m. d'altitude dans les Andes péruviennes. Des experts de la Coopération technique suisse y ont implanté un centre d'élevage bovin. Dans une vallée sauvage d'une beauté inouïe, des familles suisses vivent dans quelques maisons modestes. Tout autour d'elles, sur les crêtes et les contreforts de l'« altiplano », des paysans péruviens vivent leur vie de misère millénaire. Depuis la conquête espagnole leur existence n'a guère changé. La communauté inca reste la structure fondamentale de leur vie sociale. Leur équipement technique accuse le même retard. Le centre suisse a un premier but immédiat et concret : de cinq villages des alentours, des jeunes gens viennent s'initier à l'élevage moderne au centre. Lorsque leur stage se termine (les experts suisses sont de durs examinateurs !) les jeunes Péruviens reçoivent — chacun pour son village — un bovin à titre de prêt. Dans leur village respectif, ils créent alors eux-mêmes des centres d'élevage. Les paysans d'autres villages y amènent alors leurs vaches squelettiques et les font féconder. Ainsi une nouvelle race bovine — capable de nourrir les hommes et apte à développer les conditions incroyablement dures des Andes — naît lentement. Pendant cinq ans, les experts suisses visitent périodiquement chaque village et suivent le travail de leurs élèves. Après cinq ans, la bête devient propriété de la communauté paysanne.

Un succès durement acquis

Dans le silence, avec une modestie et une énergie admirable, les experts suisses font jour après jour un travail ignoré de la plupart de leurs compatriotes. Ce travail transforme lentement un certain nombre de vallées des Andes. Il aide concrètement et de façon immédiate des centaines, plus tard des milliers d'hommes, d'enfants et de femmes à survivre. Plusieurs de ces centres existent déjà à différents niveaux d'altitude. Le plus haut des centres se situe sur l'« altiplano » central à plus de 4000 m. Un autre type de centre a été créé par la Suisse de l'autre côté de la chaîne andine (je suis arrivé au Pérou par le Pacifique). Là, dans la forêt merveilleuse, mais mortelle de l'Amazonie, une communauté paysanne s'implante lentement avec l'aide des experts suisses. Des terres sont défrichées, des arbres brûlés, des cabane construites et des hectares de sol fertile mis en valeur. Willy Spühler a voulu — avec ses collaborateurs — faire du Pérou un des pays clés de la Coopération technique suisse avec le tiers monde. Une nouvelle structure administrative a été mise en place : l'ensemble des projets suisses est placé sous une unique direction régionale. Un délégué régional pour la coopération technique a été nommé. Il s'agit d'un homme tout à fait remarquable du nom de Burri. M. Burri a été autrefois chef des haras fédéraux d'Avenches. Il est parti ensuite au Vénézuéla où il a créé une ferme modèle d'une étendue qui dépasse plusieurs fois l'étendue du canton de Genève. L'ambassadeur Lindt — alors délégué du Conseil fédéral à la Coopération technique — l'a découvert là-bas. Il a su le convaincre de travailler pour la Confédération au Pérou. M. Burri accomplit ainsi depuis plus de six ans un travail qui honore la Suisse et donne de l'espoir (ou, plus concrètement encore, de la nourriture, du lait, de la viande, un peu d'argent) à des centaines et des centaines de paysans quéchuas et amazoniens. Il est d'ailleurs prévu de tirer les leçons administratives du succès péruvien : W. Spühler examine actuellement la possibilité de grouper d'autres projets dans d'autres continents sous une seule délégation régionale.

L'aide de Genève

A côté de la Confédération, des associations privées suisses s'emploient à aider certaines communautés du Pérou. Ainsi une association valaisanne et une association genevoise aident — par l'installation de centres d'enseignement et d'équipement sur l'« altiplano » — certaines communautés paysannes à évoluer. Le projet genevois — conçu par la dynamique Odile Roulet, avocate à Genève — a été dès le début, soutenu par plusieurs socialistes genevois. Notre regretté camarade Jean Treina en particulier a mis son prestige et sa grande énergie au service de ce projet.

Le Grand Conseil genevois en votant un crédit spécial pour la Coopération technique a contribué — d'une façon appréciable — au projet genevois de l'« altiplano ». Willy Donzé a été chargé par le Conseil d'Etat de l'investissement judicieux — en collaboration avec les autorités fédérales et certaines instances privées — de cet argent. Enfin : un unique Genevois, jeune homme de courage et de volonté, du nom de Daniel Hirschy vit avec l'équipe de « Frères de nos frères » (organisation franco-genevoise composée de volontaires qui luttent contre la faim dans certaines zones du tiers monde) dans les bidonvilles de Comas, près de Lima. Ce bidonville s'étire sur quelque 23 kilomètres entre la rive du Pacifique et la première chaîne andine. Là habitent les ouvriers, les chômeurs, les vieux sans revenus et les gosses abandonnés de Lima. Un million de personnes luttent ainsi dans une misère (difficilement imaginable si l'on ne l'a pas vue) quotidiennement contre la faim et la maladie débilisante. Les six jeunes de « Frères de nos frères » construisent un orphelinat pour quelques vingt gosses. Pour seules armes ils disposent de leur bras, de leur intelligence et des quelques dons privés qui leur parviennent de Genève notamment.

JEAN ZIÉGLER,
conseiller national.

M. Sik est bien en Suisse

M. Ota Sik, ancien vice-président du Conseil des ministres de Tchécoslovaquie, est arrivé en Suisse mardi, venant de Belgrade. Considéré comme l'un des pères de la réforme économique dans son pays, M. Sik est arrivé en Suisse accompagné de sa famille. Bien qu'ayant l'intention de demeurer dans notre pays, il n'a encore présenté aucune demande formelle de droit d'asile. A ce propos, le Conseil fédéral a autorisé le chancelier Huber à déclarer que rien ne s'opposait à l'octroi d'un tel droit à M. Sik qui séjourne en Suisse à titre privé.

Partisan de la libéralisation du régime, il a soutenu la politique suivie par M. Dubcek depuis janvier dernier. Au moment de l'occupation de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie, M. Sik se trouvait en vacances en Yougoslavie, en même temps que deux autres membres du gouvernement de Prague. Ayant démissionné de son poste de vice-président du Conseil, il fut nommé attaché commercial à l'Ambassade tchécoslovaque à Belgrade. Sa décision de rester en exil, s'explique par le fait qu'il a été très sévèrement critiqué par les journaux soviétiques qui l'ont dénoncé comme révisionniste et antisoviétique.

Allocation de renchérissement au personnel fédéral

Le Conseil fédéral a décidé de porter de 16 à 18 % l'allocation de renchérissement du personnel fédéral venant s'ajouter aux traitement et aux rentes. L'arrêté fédéral du 30 septembre 1965 concernant le versement d'allocations de renchérissement au personnel fédéral de 1965 à 1968 prévoit en effet l'adaptation annuelle de l'allocation au coût de la vie. La rétribution du personnel fédéral correspondra ainsi à 105,8 points de l'indice des prix à la consommation. A en juger d'après l'évolution suivie par le coût de la vie jusqu'en septembre, l'indice moyen pour 1968 s'établira vraisemblablement à 106 points.

En conséquence, les fonctionnaires toucheront en novembre et les bénéficiaires de rentes, en décembre, une allocation complémentaire de 2 % du revenu déterminant. Les dépenses consécutives à cette mesure s'élèveront à 40 millions de francs, dont 14 millions à la charge des PTT et autant à la charge des CFF. L'échelle des traitements revisée entrera en vigueur le 1er janvier 1969, soit à l'expiration de l'arrêté fédéral du 30 septembre 1965.

Décisions du Conseil fédéral

Dans sa séance de mercredi, le Conseil fédéral a notamment:

● **ACCORDÉ** une nouvelle avance de 3 millions de francs au CICR, et mis à sa disposition un nouvel avion de transport, pour son travail au Nigéria.

● **ANNONCÉ** que les dommages causés par le « bombardement » du Liechtenstein seraient intégralement réparés, et que des mesures seraient prises pour éviter qu'un tel incident se reproduise.

● **DÉCIDÉ** de procéder à une revision totale de la loi sur l'organisation de l'administration fédérale et créé à cette fin une commission d'experts présidée par le chancelier fédéral.

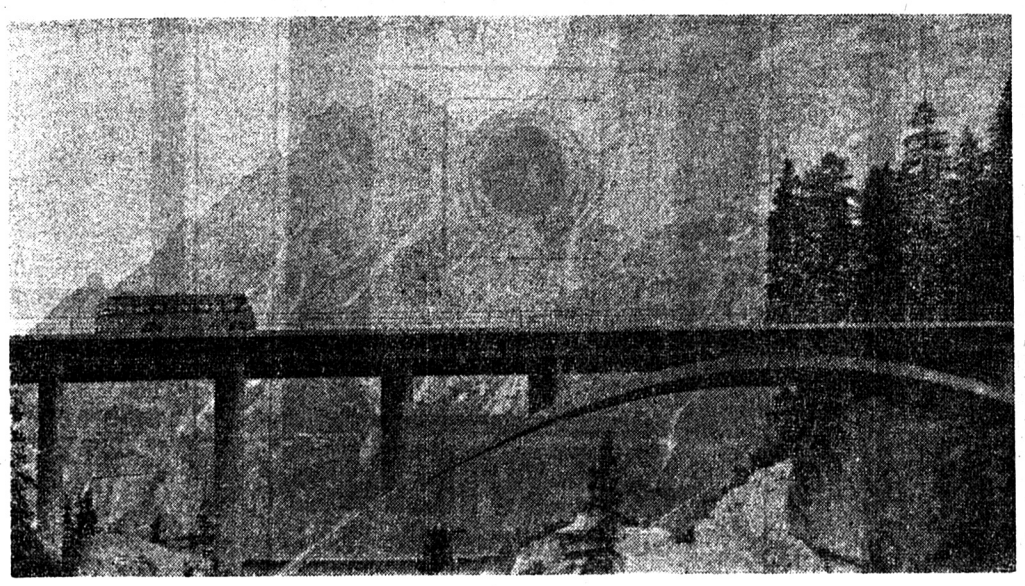

Saint-Bernardin: L'hiver vaincu

Le tunnel routier du Saint-Bernardin permet que la liaison entre Coire et Bellinzone par autocar postal se fasse aussi en hiver. En été, sur les 117 km. du parcours, il y avait, les jours de pointe, jusqu'à vingt-trois courses. En hiver, il y en aura deux par jour.

19 000 étrangers de plus

Selon la statistique de la Police fédérale des étrangers, 16 821 autorisations initiales de séjour ont été délivrées en septembre, a savoir 5536 (+ 536) autorisations pour des emplois saisonniers et 11 285 (+ 1168) autorisations pour des séjours à l'année. Comparativement à l'année précédente, le nombre des entrées a augmenté de 1704 (11,3 %).

En outre, 5554 (+ 243) frontaliers, dont 1589 (28,6 %) Italiens, 2155 (38,8 %) Français et 1410 (25,4 %) Allemands, ont reçu une autorisation de travail.

En tout, 19 169 (+ 1590) saisonniers non saisonniers et frontaliers ont été nouvellement admis en Suisse. 4257 (22,2 %) d'entre eux travaillent dans les professions du bâtiment, et 1995 (10,4 %) dans l'industrie hôtelière et de l'hébergement.

Cela s'est passé dans notre pays

■ **SEPT MILLE TCHÉCOSLOVAQUES** environ se trouvent dans notre pays. Mille d'entre eux ont demandé asile, et 700 demandes ont déjà été acceptées. Jusqu'ici, aucune demande n'a été rejetée. Il n'y a pas de gros problèmes d'intégration, mais quelques difficultés de logement.

■ **IL A PRIS LA CLEF DES... PATURAGES:** un cambrioleur notoire, pensionnaire du pénitencier de Bellechasse, a profité de ce qu'il avait été envoyé, avec d'autres détenus, au domaine d'alpage du pénitencier, dans la région du Moléson, afin d'y chercher des moutons, pour s'évader.

■ **UNE CLASSE TCHÉCOSLOVAQUE** a été ouverte à Frauenfeld. Maître et élèves sont réfugiés. But: apprendre l'allemand le plus vite possible afin de s'intégrer ensuite aux classes de la ville.

■ **LES GRISONNES VOTERONT-ELLES ?** C'est samedi et dimanche que la décision sera prise. Actuellement, chaque commune du canton des Grison a la faculté d'accorder le droit de vote aux femmes sur le plan communal. On propose maintenant aux électeurs d'accorder ce même droit sur le plan cantonal et en même temps dans toutes les communes.

■ **DEUX TRAMS SE SONT EMBOUTIS** hier à Bâle, à la suite d'une erreur d'aiguillage. Il y a eu quatre blessés et un gros embouteillage.

■ **CINQUANTE KILOS DE CIGARETTES,** surtout dissimulées dans un double-fond de voiture, c'est un peu trop pour être admis comme provision de voyage. Aussi les douaniers de Fornasette, à la frontière italo-suisse, ont ils arrêté les deux gaillards qui transportaient cette cargaison: un Italien de Lugano et un jeune Bâlois. Ça n'est pas allé sans mal: les coupables se sont d'abord enfuis, puis, rejoints, se sont battus.

■ **DEUX VOLEURS** ont été condamnés mercredi par le Tribunal correctionnel de Lausanne. Ils « travaillaient » en bande dans les cantons de Berne et Vaud. L'un d'eux, récidiviste, a écopé de 3 ans de réclusion moins la préventive et 5 ans de privation des droits civiques, peine qui s'ajoute à une précédente condamnation à 1 an de réclusion pour brigandage. Son complice a eu la même condamnation. Une jeune femme s'est vue infliger 200 fr. d'amende avec sursis pendant 3 ans, pour recel.

■ **DROLES DE BAGAGES** que ceux qu'un voyageur italien de 52 ans transportait avec lui dans le train, entre Chiasso et Côme: une centaine de petits cylindres d'explosif, de provenance allemande. Les douaniers ont arrêté l'homme.

■ **UN PILLEUR DE TRONCS** a été arrêté à Genève. Agé de 20 ans, récidiviste de la cambriole, il avait exercé son nouveau « hobby » à la Jonction, aux Charmilles, à Champel, aux Pâquis, à Aïre et à Carouge.

■ **UN CYCLOMOTORISTE A ÉTÉ TUÉ** hier soir à la croisée de Salvagny, près de Corpataux, sur la route Fribourg—Bulle. Une voiture a en effet renversé le frêle engin de M. W. Zimmermann, 18 ans, de Magnedens, et le jeune homme est mort sur le coup.

POUR SON PREMIER ANNIVERSAIRE
Centre Coop des Forges
Charles-Naine 3 - La Chaux-de-Fonds

offre

une montagne de beurre

à moitié prix

VENDREDI ET SAMEDI, CHAQUE ACHETEUSE RECEVRA

une plaque de **250 g. de beurre à moitié prix**

et encore...

Poulets grillés à la britchonne
+ 1 paquet pommes chips gratis **4.40**

Jus de raisin le litre **1.80**
+ verre

Beaujolais-Village **3.50**

Le maître boucher a préparé:

le ½ kg.
Rôti de bœuf roulé 4.50

le ½ kg.
Rôti lardé 6.60

le ½ kg.
Rôti hongrois 6.60

A l'entrée, la foire « mercerie »:

Pullovers **9.90**

Bas nylon la paire **1.—**

Collants dames et enfants
la paire depuis **3.80**

Et bien sûr encore la ristourne 6 %

La Chaux-de-Fonds
Ancien-Stand
Salle du haut
Vendredi 18 octobre 1968
à 20 h.
Premier tour gratuit

Grand loto

2 cartons Abonnements à Fr. 10.—

Groupement des juniors
F.-C. La Chaux-de-Fonds
F.-C. Etoile
F.-C. Le Parc
F.-C. Floria
Hockey-Club
Ski-Club
Musique des Cadets

OUEST-LUMIÈRE vous invite aux démonstrations de son stand à MODHAC

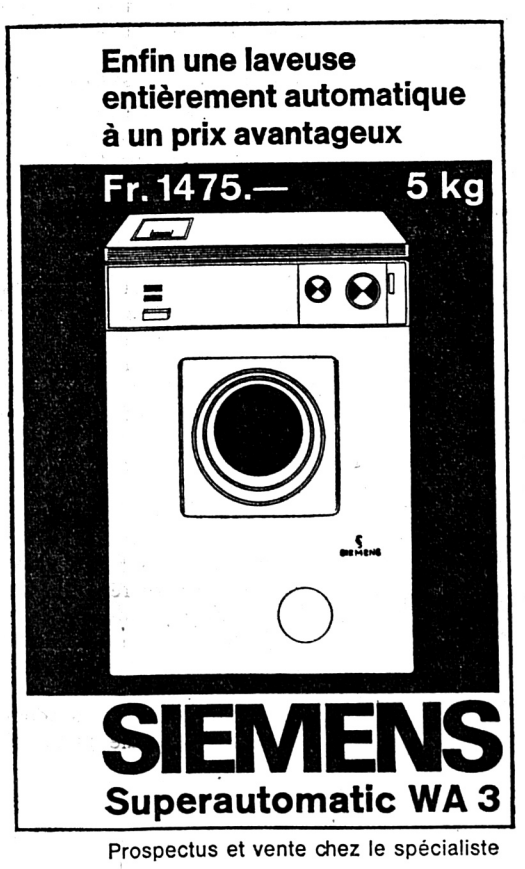

Prospectus et vente chez le spécialiste

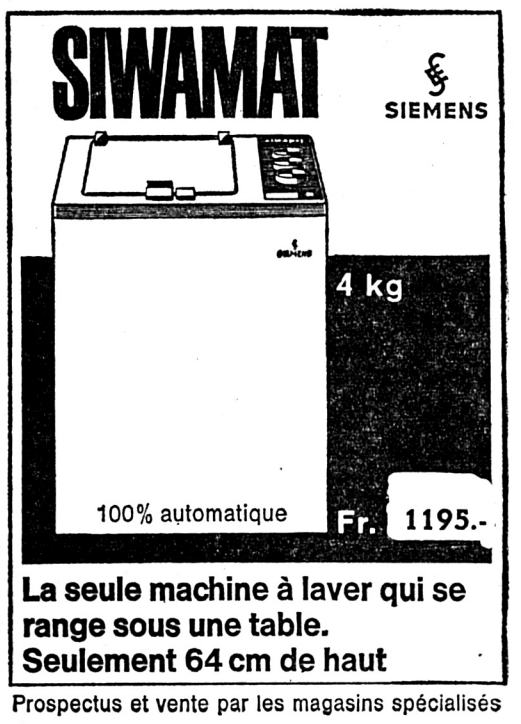

Prospectus et vente par les magasins spécialisés

Tous les appareils de qualité sont vendus, réparés et installés par l'électricien spécialisé

BULLETIN

T.U.C. 1868-1968

Il nous semble que l'on n'a pas assez parlé du centenaire des syndicats britanniques (Trades Union Congress). Les difficultés du Royaume Uni et sa fidélité à certaines traditions, qui nous paraissent périmées, font négliger ce qui se passe dans cette patrie de notre conception de la démocratie. Réparons donc un peu l'oubli. Le prétexte nous est fourni par une publication commémorative que nous venons de découvrir chez un bon libraire [1]. C'est un bel album grand format où se marient fort heureusement textes, fac-similés et photographies. La civilisation de l'image impose des images pour rappeler l'histoire de travailleurs courageux qui ont fini par conquérir leur place au soleil au prix de bien des sacrifices.

Feuilletons le volume : dans les années 60 du siècle passé la photographie était déjà inventée et elle nous permet de voir Garibaldi pendant sa campagne de libération de l'Italie et des participants à la guerre de Sécession en Amérique. En Grande-Bretagne les travailleurs conquièrent le droit de vote. Mais ce sont aussi des images de femmes et d'enfants traînant de lourdes charges dans les mines, de coups de grisou, d'incendies d'ateliers et d'usines. Sur une page un cheval et un homme au travail avec cette légende : deux des instruments de production du XIXe siècle.

Fondé en 1868, le mouvement s'élargit. En 1872 John Arch organise une union des ouvriers de fermes et groupe rapidement 100 000 membres. Mais que de misères ! Le « dimanche rouge » où la police intervient contre des démonstrations de chômeurs à Londres est évoqué (13 novembre 1887), de même que la grève des allumettières en 1888 et la grande grève des dockers en 1889. C'est la période horoïque.

Au XXe siècle le mouvement s'affermit et finit par conquérir le droit de dialoguer avec le gouvernement et de jouer un rôle dans les affaires publiques.

En parcourant ces pages on rencontre des visages connus : Ernest Bevin, Walter Citrine, Clement Attlee, Sir William Beveridge, père de la sécurité sociale totale, Aneurin Bevan et bien d'autres que nous ne citons pas.

Mais c'est à la page 155 que l'on comprend un peu mieux ce qui ne va pas. Alors que notre Union syndicale suisse compte 15 fédérations, il y en a plus de 160 dans le TUC. A l'heure de la concentration et de la coordination c'est indéniablement du folklore. Mais on peut aussi se demander jusqu'à quel point ce particularisme est un refus de se laisser modeler dans un moule qui normalise et unifiera tout. Même en s'étonnant on ne peut s'empêcher de se souvenir que nous cherchons, toujours, à faire valoir le cas particulier que représente la Suisse. Admettons donc que d'autres peuples cherchent à rester eux-mêmes.

CHARLES-F. POCHON.

[1] «The History of the TUC 1868-1968. A pictorial survey of a social revolution.» 8 fr. 50.

Que coûtent les conventions aux Etats-Unis?

La liberté avec laquelle certains sujets sont abordés aux Etats-Unis surprend souvent l'observateur européen. Ce qui reste confidentiel en Europe est publié ouvertement. C'est le cas, par exemple, du ménage financier des conventions des deux grands partis qui fait l'objet d'une brochure de la « Citizens' Research Foundation » qui vient de paraître. Cette fondation a publié déjà plusieurs études sur les finances des campagnes électorales américaines.

On sait que les deux principaux partis convoquent tous les quatre ans une convention pour désigner les candidats à la présidence et à la vice-présidence. Les aspects pittoresques de ces assises sont assez connus et les résultats politiques font l'objet de descriptions nombreuses. On a peine à imaginer ce que ces réunions de milliers de militants représentent au point de vue administratif. L'étude N° 14 de la fondation dirigée par Herbert E. Alexander à Princeton, New Jersey, satisfera les plus exigeants. Trois auteurs [1] ont rédigé deux exposés : sur les finances des conventions, d'une part, et sur les délégués, d'autre part.

Choisissons quelques données dans la masse de renseignements contenus dans une brochure grise de 100 pages.

La convention républicaine de 1964

Le Comité d'organisation s'est réuni pour la première fois au début de juillet 1963, une année avant l'ouverture de la convention (13 juillet 1964). Les premiers contacts avec les représentants de l'information ont eu lieu en août 1963. Les séances se sont ensuite succédé pour se terminer le 17 juillet 1964 par la séance constitutive du Comité national qui venait d'être élu. En conséquence on peut admettre qu'une telle organisation nécessite une année de travail intensif.

Plusieurs millions de frais

Trois chiffres récents : convention démocrate de 1960 (749 000 dollars, plus de 3 millions de francs), conventions républicaines de 1960 (643 000 dollars) et de 1964 (665 000 dollars).

Une ventilation indique que les principaux frais sont pour le personnel (salaires et traitements, indemnités journalières, indemnités de subsistance et frais de déplacements) et pour l'installation des bâtiments de la convention (décoration, éclairage, signalisation, location, etc.).

Les sources de recettes sont diverses. Il arrive que la localité, le comté et l'Etat qui abritent la convention versent une subvention. Les personnalités et les entreprises locales accordent d'importants subsides. Les annonces dans le programme de la convention rapportent des centaines de milliers de dollars.

Les délégués payés par l'Etat

La majorité des délégués sont financièrement à leur aise puisque 43 % des délégués démocrates et plus de 50 % des délégués républicains aux conventions de 1964 avaient des revenus annuels supérieurs à 20 000 dollars (85 000 fr.) alors que moins de 1 % seulement des délégués à chacune de ces conventions avaient des revenus de moins de 3500 dollars (15 000 fr.). La plupart des délégués supportent eux-mêmes les frais de leur participation à la convention. Un peu moins de 10 % sont défrayés par une organisation du parti, par un candidat à la présidence ou par l'Etat où ils résident. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'une particularité du Dakota du Nord dont une loi autorise le remboursement des frais des délégués à la convention de leur parti, mais jusqu'à un maximum de 200 dollars par délégué. C'est ainsi que les 14 délégués républicains et les 22 délégués démocrates ont été défrayés. Le budget de l'Etat avait ouvert un crédit de 6000 dollars dont 5800 ont été dépensés en 1964.

Les contributions en nature

A part les contributions en espèces, les conventions bénéficient d'importants avantages en nature offerts par des entreprises : voitures de prestige mises gratuitement à disposition, frappe des insignes de délégués, défilés de mode pour les accompagnantes, produits locaux distribués généreusement et nous en passons.

Ces quelques indications ne permettent pas de se rendre bien compte de ce qu'est une convention, mais elles permettent de constater que les aspects économiques ne peuvent pas être négligés, même pour une opération purement politique. **C.-F. P.**

[1] John F. Bibby and Herbert E. Alexander: «The politics of national convention finances and arrangements». Kevin L. Mc Keough and John F. Bibby: «The costs of political participation: A study of national convention delegates».

La place des industries mécaniques et métallurgiques dans l'économie tchécoslovaque

II *

La production de machines, équipements, abrasifs, outillage et autre matériel pour l'industrie mécanique elle-même est de son côté très abondamment représentée à la foire. L'exposition comprend non seulement les machines-outils universelles les plus modernes, mais aussi les derniers modèles de machines automatiques et semi-automatiques à commande programmée et une vaste gamme de machines spéciales. On pourra voir également de l'outillage courant et spécialisé et des appareils courants pour l'usinage des pièces aussi bien que des appareils très compliqués et techniquement ingénieux.

L'exposition des machines et équipements servant à toutes les branches de l'industrie légère et de l'industrie des biens de consommation durables contient des machines et équipements intéressants et très modernes.

Matériel pour l'industrie chimique

Cette branche industrielle expose un réacteur sphérique, un étage de distillation à clapets, le modèle d'un reforming catalytique de 600 t/an, une colonne à pulsation et de nombreux autres articles destinés aux biens d'investissement chimiques. De même l'industrie du matériel alimentaire expose des équipements pour brasseries, sucreries, des chaînes de fabrication pour la boulangerie, des chaînes de remplissage de bouteilles et d'emballage, et d'autres machines et équipements complétant la production alimentaire.

Le matériel pour le bâtiment

montrera en modèles réduits une fabrique de briques avec four tunnel, un four tunnel pour la céramique ; parmi les machines et équipements pour le traitement des matériaux de construction il y aura des concasseurs, mélangeurs, des doseurs, des cribles ; quant aux autres machines, des grues automobiles, mobiles et à portique de chantier.

L'industrie du matériel de transport

présente dans ses stands des véhicules ferroviaires de tout genre, y compris locomotives électriques et diesel, du matériel de manutention, des chariots à plate-forme et élévateurs, des bulldozers, des scrapers, des machines pour la construction et l'entretien des voies de communication. En grand nombre seront représentés les avions à moteur et les planeurs, des maquettes de bateaux et de dragues aspirantes. Un groupe important sera constitué par les voitures de tourisme avec une large palette de modifications des derniers types Skoda 1000 MB et Skoda 1100 MB et des autres types de voitures privées fabriquées en

(Suite en septième page)

* Voir notre journal du jeudi 10 octobre.

Le palmarès du succès économique

Chaque année le magazine économique « Fortune » du groupe Life-Time publie deux documents : les 500 principales entreprises des Etats-Unis et les 200 principales entreprises hors des Etats-Unis, à l'exclusion des Etats ayant répudié le capitalisme libéral.

Dans sa liste le magazine allemand « Capital » démontre que la première entreprise non américaine vient au 4e rang du classement général. Il s'agit de Royal Dutch-Schell. Elle est précédée de General Motors, qui occupait déjà le premier rang l'année précédente, de Standard Oil qui a conquis le 2e rang et de Ford Motor qui doit, cette fois, se contenter du 3e rang. Au 5e rang se trouve, comme précédemment, General Electric.

La principale entreprise suisse, Nestlé, a rétrogradé au 50e rang alors qu'elle occupait le 46e l'année passée.

Sur les cinquante principales entreprises du monde, il y en a 38 des Etats-Unis, trois de Grande-Bretagne, trois d'Allemagne fédérale, deux des Pay-Bas et de Grande-Bretagne, deux d'Italie, une des Pays-Bas et une de Suisse. A noter : pas d'entreprise française ou japonaise. En fait « Capital » En examinant le palmarès de «Life» on découvre six entreprises allemandes dans les vingt premières, trois britanniques, trois japonaises, deux hollando-britanniques, deux italiennes, deux françaises, une néerlandaise et une suisse (Nestlé).

Par rapport à l'année précédente six ont maintenu leur rang, dont les trois premières (Royal Dutch-Shell, Unilever et Britisch Petroleum), neuf ont conquis des rangs et sept en ont perdu, dont deux qui ont disparu de la liste des vingt premières (British Motor et Krupp).

Sur les cent principales entreprises hors des Etats-Unis, il y a deux autres entreprises suisses (Brown Bovery qui passe du 65e au 61e rang et Hoffmann-La Roche qui passe du 84e au 87e rang).

Malgré la valeur relative de tels tableaux, il est bon de les connaître car ils révèlent nos chances sur le plan économique d'arriver à conquérir de nouveaux marchés et d'assurer ainsi du travail et du pain à notre main-d'œuvre.

Sources : « Life International », 14 octobre 1968; « Capital », octobre 1968.

AVENIR ☆ RÉALITÉS ☆ AVENIR ☆ RÉALITÉS ☆ AVENIR

LES DEUX MAX WEBER

Chacun connaît notre savant collaborateur conseiller national et ancien conseiller fédéral. Toutefois, comme il a un homonyme dont on parle toujours plus dans certaines publications économiques et de science politique, il est utile de préciser que le sociologue et politologue allemand Max Weber (1864-1920) en doit pas être confondu avec notre compatriote qui est, lui, bien vivant.

Notre édition du « Petit Larousse » indique que Max Weber, sociologue et économiste allemand, est le «promoteur » d'une sociologie dite « compréhensive ».

Un lexique allemand nous apprend que son œuvre principale est intitulée « Wirtschaft und Gesellschaft » (économie et société).

RACISME OU SPÉCULATION ?

A lire dans l'essai de M. François Masnata « Pouvoir blanc, révolte noire » ce passage révélateur de la mentalité de certains affairistes:

« Si, comme le remarque avec humour un leader noir, l'intégration signifie trop souvent « la période qui s'écoule entre l'arrivée du premier Noir et le départ du dernier Blanc », c'est parce que la panique provoquée ou non s'empare des Blancs. Trop souvent en effet, les agents immobiliers sont les responsables de cet état de choses. Si, par hasard, un Noir s'installe dans un quartier primitivement blanc, ils se hâtent de prendre contact avec les voisins du nouvel arrivé et de leur dire qu'il vaut mieux vendre maintenant — quitte à perdre un peu — que d'attendre et de ne plus trouver d'acquéreur du tout. Les agents immobiliers arrivent ainsi à racheter à un Blanc pour 14 000 dollars une maison qui en vaut 20 000 et qu'ils revendent 25 000 dollars à un Noir. La rumeur circule, la panique s'empare des autres résidents et les poches des agents immobiliers se remplissent tandis que le quartier, de blanc puis d'intégré qu'il était, devient un quartier ségrégé. Quelque surprenante que puisse paraître cette pratique, elle se rencontre fréquemment. Souvent, certes, les agents immobiliers n'auront pas à intervenir mais encaisseront des bénéfices substantiels, tant il est vrai que la seule panique peut suffire à déloger les Blancs. »

SALL

La Société à responsabilité limitée (Sarl) a été introduite en Suisse lors de la revision du Code des obligations peu avant la dernière guerre. La prochaine revision introduira-t-elle la Société à lucrativité limitée (Sall) ? Cette expression, nouvelle, a été utilisée par le « Monde » qui précise qu'il s'agit d'une formule de sociétés civiles ou commerciales qui pourrait s'appliquer à toutes les productions d'ordre intellectuel, moral, culturel ou éducatif, dont le but n'est pas d'abord d'accroître le patrimoine des sociétaires, mais dont la marche nécessite, cependant, la présence de cadres de gestion. A suivre.

INVITÉ D'HONNEUR

Le Liechtenstein est l'hôte d'honneur de l'exposition chaux-de-fonnière Modhac. Quand ce premier pas sera-t-il suivi d'une invitation en bonne et dûe forme à participer à la Foire de Lausanne où déjà bien des pays proches et lointains ont pu se présenter aux visiteurs ?

ASSURANCES ÉTRANGÈRES

L'annuaire statistique de la Suisse qui paraît ces jours, contient un tableau sur les primes d'assurance encaissées en Suisse par des entreprises étrangères. Il s'agit d'entreprise françaises, italiennes, anglaises, hollandaises, américaines, allemandes ainsi que d'une entreprise autrichienne et d'une entreprise espagnole. Les primes encaissées en 1966 se montèrent à près de 93 millions de francs. Cela représente environ 1 % du total des dépenses pour les assurances en Suisse.

PROPOSITIONS SYNDICALES

La grande fédération syndicale AFL-CIO présente, tous les quatre ans, aux deux partis principaux des USA (démocrate et républicain) un document indiquant son programme. Celui de cette année est long de 24 000 mots. Il traite des problèmes économiques et de l'emploi, des droits civiques, de la crise urbaine, des besoins sociaux et publics, de la main-d'œuvre et de la gestion, de la politique étrangère et de la défense nationale, de la sécurité sociale et de la santé ainsi que de l'administration.

C'est Georges Meany qui a exposé le point de vue du mouvement syndical à la commission de la convention républicaine chargée d'élaborer la plate-forme électorale et au congrès démocrate.

PETITE EUROPE

Même les revues françaises qui se veulent « dans le vent » confondent Europe et Marché commun. C'est ainsi que « L'expansion » publie dans son numéro d'octobre une étude des principales entreprises du Marché commun sous le titre « Europe compétitive ».

TOUJOURS PLUS D'ASSISTANTS

Les assistants de l'Université de Zurich ont constitué récemment une association professionnelle. L'évolution des méthodes d'enseignement et l'accroissement du nombre des étudiants ont modifié sensiblement le rôle des assistants. Alors qu'il y en avait 230 dans cette université en été 1945, dont 170 pour la seule faculté de médecine, il y en avait près de 900 au semestre d'été 1968, dont 620 pour la faculté de médecine (220 dans les instituts et 400 dans les cliniques). Deux facultés n'avaient pas d'assistants en 1945; la moins bien dotée en avait 15 en 1968.

RENTABILITÉ

Toute personne âgée de plus de 65 ans qui voyage pour plus de 100 fr. par année en chemin de fer aura probablement intérêt à acquérir un abonnement à demi-tarif au prix réduit de 50 fr. 100 fr. correspondent, par exemple, à quatre voyages aller et retour de 125 km. (Genève—Fribourg, Renens—Loèche, La Chaux-de-Fonds—Spiez).

REVISER LES ARTICLES ÉCONOMIQUES

Le Parti radical du canton de Zurich a interrogé ses membres sur certains problèmes qui pourraient être traités lors d'une revision totale de la Constitution fédérale. Plus de 1000 réponses sont rentrées. Un tiers seulement des participants proposent la reprise sans autre des articles économiques, acceptés par le peuple en 1947. Plus de 60 % réclament une refonte de ces articles.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

SECTION RIVE GAUCHE : Comité. — Jeudi 17 octobre, à 20 h., à la Terrasse.

ASSEMBLÉE RIVE GAUCHE. — Jeudi 17 octobre, 20 h. 30 à la Terrasse. Orateurs : C. Ketterer, conseiller administratif et J.-P. Bosquet, instituteur avec lequel on discutera des méthodes d'enseignement non-directives.

COMMISSION FISCALE. — Mardi 22 octobre à 20 h. 30, au secrétariat du PSG, bd James-Fazy 18.

COMMISSION DE L'ENFANCE. — Mercredi 23 octobre, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG, bd James-Fazy 18.

CAUCUS DU GRAND CONSEIL. — Jeudi 24 octobre, à 20 h. 30, au Café de l'Hôtel-de-Ville.

CANTON DE VAUD

MONTREUX: Assemblée mensuelle du Parti socialiste. — Celle-ci aura lieu vendredi 18 octobre, à 20 h. 30, au Restaurant de la Couronne (1er étage). A l'ordre du jour, nomination de 12 délégués au congrès PSV à Morges; remplacement du conseiller d'Etat Villard; exposé de F. Paroz, municipal des Travaux.

JURA

COURROUX-COURCELON: Assemblée de section. — Vendredi 18 octobre, à 20 h., au Café Fédéral. Après une brève introduction du président relative à la vie du parti, la parole sera donnée à Jean Riesen, conseiller national et secrétaire du PSS. Sujet : « La grève de 1918 ». Jean Riesen complétera son exposé par un aperçu sur les résolutions votées lors du congrès du PSS à Bâle concernant la politique fiscale et la sécurité sociale, notamment l'assurance maladie et l'assurance vieillesse.

Habituons-nous à repousser le faste, et en toutes choses consultons l'utilité, et non l'éclat. Sénèque

FABULEUX RECORD DU MONDE DU 200 M.

Le panorama de la journée de mercredi est fabuleux : les records tombent comme des feuilles. Le plus extraordinaire exploit est sans doute celui du 200 m. plat. Dans cette discipline, on savait d'avance que le titre olympique ne pouvait échapper à l'un des « anges noirs » du sprint américain. Mais qui l'emporterait ? Deux candidats étaient sur les rangs : Carlos et Smith. C'est finalement ce dernier qui l'a emporté avec 19"8, établissant de nouveaux records du monde et olympique, devant l'Australien Normann (20") et Carlos (20" également).

Un autre record du monde, c'est celui de l'Italien Gentile au triple saut avec 17 m. 10, qui a été établi lors de la qualification pour la finale.

Quant à la finale du javelot, elle est revenue au Russe Lusis avec un jet de 90 m. 10, ce qui est également un record olympique.

Pour nous, Suisses, du côté des satisfactions, il y a le double record établi par Meta Antenen (pentathlon et saut en longueur), la qualification pour les demi-finales du Bâlois Riedo au 110 m. haies (14"), alors que du côté des déceptions on notera l'élimination d'Ammann au lancement du marteau.

Urs von Wartburg a terminé huitième au javelot avec 80 m. 56, tandis que Tschui a sensiblement rétrogradé au classement général du pentathlon moderne en raison d'une performance médiocre en natation.

En yachting enfin, les Suisses Bernet-Amrein ont remporté la troisième régate des stars, alors que Louis Noverraz (5 m. 50) s'est classé deuxième de la troisième régate.

Les finales de mercredi

200 MÈTRES. — Finale : 1. Smith (EU), 19"8 (record olympique et record du monde); 2. Norman (Aus), 20"; 3. Carlos (EU), 20".

SAUT A LA PERCHE. — 1. Seagren (EU), 5 m. 40 (vainqueur au nombre d'essais); 2. Schiprowski (All O), 5 m. 40 ; 3. Nordwig (All E), 5 m. 40.

PENTATHLON FÉMININ. — Classement final : 1. Ingrid Becker (All O), 5098 points; 2. Liesel Prokop (Aut), 4966 ; 3. Anna-Maria Toth (Hon), 4959. Puis : 8. Meta Antenen (S), 4848.

400 M. FÉMININ. — 1. Colette Besson (Fr), 52" (record d'Europe, record olympique égalé); 2. L. Board (GB), 52"1 ; 3. N. Petchenkina (URSS), 52"2.

3000 M. STEEPLE. — 1. Biwott (Kenya), 8' 51"; 2. Kogo (Kenya), 8' 51"6 ; 3. Young (EU), 8' 51"8.

JAVELOT. — 1. Lusis (URSS), 90 m. 10 (record olympique); 2. Kinnunen (Fin), 88 m. 58 ; 3. Kulcsar (Hon), 87 m. 06. Puis : 8. Von Wartburg (S), 80 m. 56.

POIDS ET HALTÈRES. — Poids moyens, classement final : 1. Kurentzov (URSS), 475 kg. (record olympique); 2. Oguchi (Jap), 455 kg.; 3. Bakos (Hon), 440 kg.

ENTRE-NOUS...

● *En accord avec son père (qui est le coach des rameurs), Martin Studach a décidé de rentrer en Suisse aussi vite que possible. Les médecins de la délégation helvétique sont également d'accord. Le rameur zurichois, depuis son collapsus cardiaque, ne doit pas rester plus longtemps à l'altitude de Mexico.*

● *Le pronostic d'Arthur Gander pour les gymnastes suisses : « Avec un peu de chance : du quatrième au sixième rang ; un troisième rang n'est pas impossible. Leur excellente forme ici permet de rêver pareil exploit. »*

● *Ernst et Sieglinde Ammann ont ajouté un nouveau chapitre à leurs avatars mexicains. Ils ont mis un point final à l'aspect sportif de ce voyage outre-mer. Avec deux essais seulement reconnus valables, le lanceur de marteau a été éliminé sans gloire. Au terme de cette exhibition décevante, Ammann fit preuve d'indiscipline lorsqu'il crut pouvoir fonctionner comme coach auprès de son épouse, laquelle était en train de disputer le saut en longueur du pentathlon. Un membre du jury lui enjoignit de rejoindre sa place auprès des lanceurs de marteau. Ammann préféra se rendre directement sur les gradins réservés aux spectateurs et ordonna à son épouse de venir le rejoindre après que celle-ci ait accompli son troisième essai. Sieglinde obéit à son mari, mais commit ainsi aussi un acte d'indiscipline. Le couple Ammann s'illustre donc fâcheusement et, à leurs yeux, l'expédition olympique apparaît surtout comme un voyage de noce.*

● *Pour une plaisanterie de mauvais goût, une petite guerre a failli éclater au village olympique. Des athlètes polonais ont retourné deux récipients remplis d'eau sur la tête des Guinéens qui riaient à gorge déployée sous les fenêtres de leurs dortoirs. Cela ne fut pas du tout du goût des Africains qui répliquèrent en lançant des pierres sur les Polonais présents aux fenêtres, brisant les vitres de celles-ci. Fâchés, 72 Polonais formèrent un commando qui vint attaquer les 21 Guinéens. Il fallut que d'autres athlètes africains vinssent séparer les antagonistes.*

Deux records suisses pour Meta Antenen

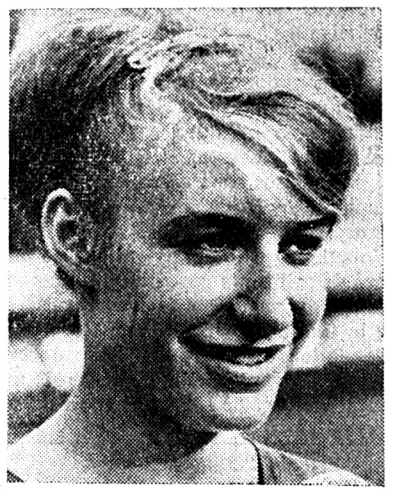

La blonde Schaffhousoise Meta Antenen s'est encore surpassée dans la quatrième épreuve du pentathlon féminin, le saut en longueur, qui est, il est vrai, l'une de ses meilleures spécialités. Après avoir égalé la veille son propre record suisse du 80 m. haies, elle a établi un nouveau record national du saut en longueur avec 6 m. 30. Le précédent record officiel était détenu par Sieglinde Ammann avec 6 m. 29.

Au cours de la dernière épreuve, le 200 m., Meta Antenen flanchait quelque peu et finalement on la retrouve à la huitième place du classement général final avec 4848 points, battant de plus de 140 points son propre record national. C'est bien notre meilleure Suissesse en athlétisme.

Hockey sur glace

Reprise aux Vernets

Tout n'est pas encore parfait à Genève-Servette

GENÈVE-SERVETTE—LAUSANNE, 9-3. — Que dire de cette reprise du Servette aux Vernets ? Tout n'est pas parfait dans l'équipe de Laurandeau. Le nouvel entraîneur canadien aura des problèmes en défense. Les arrières genevois n'arrivent pas encore à dégager leur camp avec la rapidité qu'il faut pour empêcher une bonne équipe de mettre en place son forechecking. La ligne des nouveaux a étonné en bien. Voide, Moulin et Johner ont présenté de jolies choses. A part cela, rien de bien spécial. Chappot et Henry ont toujours la même technique et le même abattage. Cela fait plaisir à voir...

Du côté des Lausannois, les espoirs de monter cette saison en ligue A ne sont pas cachés. Neuhaus, les frères Berra et consorts sont déjà en forme, mais quelle différence de rythme il y a tout de même entre eux et les Genevois ! Il y a du pain sur la planche et de la glace sous les patins lausannois avant de rejoindre la première catégorie...

Les Genevois ont dominé dans tous les compartiments du jeu et auraient pu marquer plus de buts. Laurandeau a fait différents essais et le match est devenu un peu expérimental.

J.-D. Schlaepfer.

Chaux-de-Fonds-Chamonix: les équipes

C'est donc ce soir, aux Mélèzes, que les Chaux-de-Fonniers tenteront de se qualifier pour le tour suivant de la coupe d'Europe des clubs champions. Les entraîneurs de Chamonix et des champions suisses ont donné leur formation. Les voici :

Chamonix : Fournier ; Dufour, Taini ; Charlet, Pierre Cheilan ; Caux, Guenelon, Caillet; Guryca, Lang, Philippe Cheilan.

La Chaux-de-Fonds : Rigolet ; Huguenin, Sgualdo ; Brun, Kunzi ; Huggler, Furrer ; Curchod, Turler, Reinhard ; Dubois, Berger, Pousaz ; Jeannin, Stambach, Pelletier.

Football

ÉTOILE CAROUGE QUALIFIÉ

ÉTOILE CAROUGE—MALLEY, 2-0 (1-0). — Buts : 31' Olivier, 73' Bohli.

La rencontre débute à toute allure et Malley tient en échec l'équipe de ligue nationale B. Les locaux font de belles attaques, mais les arrières visiteurs ne laissent rien passer. Au contraire, durant les quinze premières minutes, Malley mène le jeu et Carouge n'en mène pas large. A la 31e minute, Revillard reçoit la balle et ouvre à Olivier II qui prend à contrepied Anker. C'est 1-0. Malley accuse le coup et Carouge prend l'avantage jusqu'à la mi-temps sans pouvoir concrétiser.

La seconde mi-temps débute avec un avantage assez marqué pour Malley qui, pendant vingt minutes, mène le jeu ; Carouge en est réduit à se défendre. A la 73e minute, Carouge se dégage, Ventura part, ouvre sur Bohli qui place une bombe que Anker ne peut retenir. C'est 2-0. Les visiteurs accusent le coup et le jeu devient plus dur. Alors que Revillard sortait, un joueur de Malley lui donne un coup au visage que l'arbitre ne voit pas, mais sagement l'entraîneur de Malley fait aussi sortir ce joueur pour éviter des incidents. L'absence de plusieurs titulaires chez Carouge se fit sentir.

Georges Veluzat

Cantonal battu par tirage au sort

Pour la coupe de Suisse également, deux autres matches qui n'ont vu aucun vainqueur : Aarau—Cantonal, 0-0, et Giubiasco—Mendrisiostar, 0-0. Aarau et Mendrisiostar sont qualifiés au tirage au sort.

● En match retour de la finale de la coupe du monde des clubs, à Manchester, Manchester United et Estudiantes de La Plata ont fait match nul, 1-1. Estudiantes remporte le trophée sur le résultat total de 2-1.

PROGRAMMES

RADIO TV

RADIO

Jeudi 17 octobre 1968

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. (Entre 16.00 et 19.00 Jeux olympiques). 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.30 Revue de presse. 18.40 Jeux olympiques. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants. 19.35 Bonne tranche. 20.00 «Le Trouvère», opéra. 22.00 Jeux olympiques. 22.30 Inf. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Chants de Maldoror. 21.20 Pas un mot à la reine mère. 22.00 Calendrier de l'Histoire. 22.30 Europe-jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Pionniers de la radio. 16.30 Orch. récréatif. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.15 Inf. 19.45 Jeux olympiques. 20.05 Concert récréatif. 21.15 République de Weimar. (22.00 à 1.00 Jeux olympiques.) 22.00 Actualités. 22.15 Inf. 22.25 Jazz.

Vendredi 18 octobre 1968

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous. 6.15 Inf. 6.20 et 7.20 Jeux olympiques. 6.30 et 7.45 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Ouverture. 9.15 Radioscolaire. 9.45 Suite pour orch. 10.00 Inf. 10.05 Sextuor. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Sonate. 11.00 Inf. 11.05 Bon week-end! 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Mémento sportif. 12.25 10, 20, 50, 100! 12.30 Jeux olympiques. 12.45 Inf. 12.55 Chère Elise. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Chron. boursière. 14.15 Radioscolaire. 14.45 Moments musicaux. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Méditation. 6.20 Mus. pop. 6.40 Jeux olympiques. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concerto. 9.00 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre. 11.05 Mémento touristique. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orch. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

TV ROMANDE

Jeudi 17 octobre 1968

16.45 Entrez dans la ronde. 17.00 Jeux olympiques. 18.30 Bulletin. 18.35 Sur l'antenne: Modhac, La Chaux-de-Fonds. 18.45 Rendez-vous: Modhac, La Chaux-de-Fonds. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «Lemoyne d'Iberville», feuilleton. 19.40 Bulletin. 20.00 Carrefour. 20.25 L'homme face au désert. 20.55 Jeux olympiques. 21.50 Bulletin. 21.55 Jeux olympiques.

Vendredi 18 octobre 1968

12.15 Jeux olympiques.

TV FRANÇAISE

Jeudi 17 octobre 1968

1re chaîne. — 18.20 Flash-actualités et contact. 18.30 Courte mémoire. 18.45 Actualité littéraire. 19.15 Kiri le clown. 19.20 Actualités régionales. 19.40 «Vive la Vie», feuilleton. 20.00 Télésoir. 20.30 Les Shadoks. 20.35 Téléscope. 22.05 Variétés. 22.40 Télénuit. 22.55 Jeux olympiques.

2e chaîne. — 16.00 Annoncez la couleur! 18.10 Jeux olympiques. 19.40 Télésoir couleurs. 19.55 Télésports. 20.00 Le mot le plus long. 20.35 «Le Roi se meurt», film. 22.00 Jeux olympiques.

Vendredi 18 octobre 1968

1re chaîne. — 9.20 TV scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 13.25 Bourse. 13.30 Jeux olympiques de Mexico. 15.06 TV scolaire.

2e chaîne. — 15.30 Jeux olympiques.

FRANCIS FAVRE

L'AFFAIRE ASPIDA

Roman d'actualité politique

53

Machinalement je tâte mon portefeuille pour m'assurer qu'il est encore dans ma poche. Ouf, il y est !

— Tu devrais me le confier, car on sait que c'est toi qui les détiens. Si quelqu'un cherche à s'en emparer, il ne pensera peut-être pas immédiatement à moi.

— Tu as raison ! Mais où les cacheras-tu ?

— Dans une cartouche de bas de réserve que j'ai toujours dans mon sac à main. Il y a deux paires de bas. Tu vois, j'en enlève une, je mets les deux enveloppes que tu as, ensemble, à la place, la grosseur est à peu près la même, je recouvre le tout d'un bas, et voilà. Entre le carton brun de l'emballage et la deuxième paire, on n'apercevra rien. Qu'en penses-tu ?

— Pas mal. Evidemment, c'est un peu plus gros, mais tentons la chance, et à la garde de Dieu !

Rassurés nous nous souhaitons bonne nuit. Rien de suspect dans ma chambre, tout est calme. Je sombre rapidement dans un sommeil peuplé de cauchemars : tous les êtres humains que j'ai connus ou rencontrés au cours de cette mémorable aventure me pourchassent sans répit, emmenés par un Markezinis gigantesque, au rire sardonique.

Soudain je me réveille. Ai-je entendu un bruit ? L'esprit engourdi, la tête lourde, je ne sais pas bien si je rêve encore ou si je suis éveillé, lucide. Et pourtant je jurerais que j'ai enregistré comme un raclement derrière ma porte. « Allons, bon, ne te laisse pas aller, mon vieux sinon tu vas attraper la frousse comme dans une nouvelle de Hitchcock ! Réagis lève-toi et va boire un verre à la cuisine ! »

J'enfile mon pantalon et ma chemise et me glisse à pas furtifs jusqu'à la cuisine. Silence total presque oppressant. La nuit est claire, la lune brille. J'ai brusquement envie de sortir de faire un tour au jardin. Dans la poche de mon pantalon je sens la petite lampe que m'avait prêtée Stavros; elle peut, à volonté, fournir un rond lumineux très faible ou un puissant jet de clarté.

Dehors je suis frappé par l'air chaud et par une senteur quasi sucrée, provenant d'un arbre que je ne peux identifier, senteur curieusement mêlée des effluves marins. Je descends jusqu'au bord de la mer, l'eau scintille et heurte régulièrement la base du mur, d'un mouvement monotone, éternel. Je médite quelques instants sur les surprises qui pourraient surgir de la mer... et soudainement j'éprouve de nouveau l'impression de n'être pas seul dans le jardin, je frissonne, car il m'a semblé percevoir comme un pas étouffé et le frôlement d'un corps contre les feuilles d'un buisson. Je balaye les lieux de mon rayon lumineux... près de la véranda, du côté droit, j'ai juste le temps d'entrevoir une silhouette sombre qui se dissimule derrière un fourré, c'est si rapide que je doute de mes sens : n'ai-je pas été victime d'une hallucination visuelle ? aisément explicable par l'état de tension nerveuse dans laquelle je vis si souvent depuis des jours ! Sans penser au danger, je cours jusqu'à la véranda, mais je ne vois rien, je ne trouve rien ; j'ai beau éclairer le sentier, le gazon clairsemé, les marches, je ne découvre pas le moindre indice, pas la moindre trace. L'homme... s'il existe ! a-t-il pénétré dans le pavillon ou reste-t-il tapi à proximité, prêt à bondir peut-être sur moi ? La peur, sournoise, se glisse en mon être telle une drogue malsaine, et c'est le cœur battant, le souffle court, que je regagne la sécurité (hypothétique) du pavillon. De l'intérieur, j'allume la lampe de la terrasse, mais la clarté trop vive, trop brusque, m'éblouit. Erreur, je ne distingue plus rien... vite je réteins et ferme soigneusement la porte-fenêtre qui sépare le salon de la véranda. Je me laisse choir au fond d'un des larges fauteuils de cuir rouge du salon et je réfléchis. J'essaie de me raisonner : « Peut-être était-ce Henri qui prenait l'air comme moi ? Mais alors, quelle raison avait-il de se cacher ? M'aurait-il pris pour un rôdeur nocturne, un espion, un ennemi ? » Je vais écouter derrière sa porte ; s'il est réveillé, je l'entendrai bouger. En fait je ne perçois que sa respiration régulière, celle d'une personne qui dort réellement. Je reviens à mon fauteuil et inspecte du regard toutes les chambres : à ma gauche, du côté de la terrasse, celle d'Henri, en face de la mienne, qui est à droite, puis celle de Danielle.

(A suivre.)

La Chaux-de-Fonds

La 50e exposition des Amis des arts

Il est possible que le ciel gris dont nous étions gratifiés, le jour où j'ai visité la cinquantième exposition de la Société des amis des arts, ait eu une influence sur mes réactions. Mais, malgré mon désir d'être agréable, de ne pas céder à la tentation de mettre en relief certaines non-valeurs, certaines peintures malsaines, pour mieux les démolir, je dois dire que l'ensemble manque de gaieté, de poésie. On sent trop la recherche, le besoin de choquer, la course à la rencontre du bizarre. La trituration de cerveau n'apporte pas grand-chose à l'art de peindre ou de sculpter.

Le jury a fait son choix; je renonce à faire le mien à travers plus de deux cents œuvres, ou réalisations présentées comme telles.

De Max Bill, j'ai admiré une sculpture, « Forces poussantes », en granit suédois noir. Que cet artiste soit abstrait ou concret, cela m'est indifférent, comme sa peinture.

D'Angel Duarte, je dirai que je laisse le soin à qui cela plaît de chanter ses louanges.

De Charles Humbert, on nous montre des portraits et des personnages. Il est plus que jamais un maître en la matière; je regrette sa disparition, car il aurait pu peut-être apporter une influence heureuse sur la peinture régionale d'aujourd'hui.

Albert Locca, décidé lui aussi, est représenté par cinq de ses œuvres. Beaucoup lui reprochent d'avoir été plus photographe que peintre; ce n'est pas mon avis. Il y a dans ses paysages une atmosphère, une poésie que l'on ne retrouve pas dans l'art photographique.

Georges Froidevaux, qui nous a quittés depuis peu, reste le grand coloriste que nous avons connu. En regardant ses huiles, je regrette qu'il soit venu si tard au vitrail, que la maladie et la mort l'aient empêché de nous laisser plus de souvenirs de cette manière de s'extérioriser, car c'est dans cet art du vitrail qu'éclate son immense talent, son amour de la luminosité.

De Léon Perrin, la « Faute de Calisto », pierre, m'a particulièrement séduit. J'aime cet artiste qui conserve le respect des formes et des volumes. Condé, avec « Horizon variable », ébène, affirme son grand talent. Roger Huguenin a créé de très belles médailles de bronze. Jacot-Guillarmod donne des formes merveilleuses au laiton et à l'acier; elles sont simples, nettes et agréables à l'œil.

Fred Perrin a du talent; il gagnerait à ne pas trop compliquer ses formes.

Claude Lœwer et Lucien Schwob m'étonnent de plus en plus; leur recherche incessante de nouveaux moyens de s'exprimer sont peut-être remarquables, mais les empêchent, me semble-t-il, de s'affirmer vraiment dans un style.

Je m'excuse auprès de la cinquantaine d'artistes que je n'ai pas cités. Mon papier est déjà fort long et permet de me classer dans cette catégorie de la classe ouvrière qui cherche à comprendre, tandis qu'une autre y a renoncé. A force de complications, on en arrive à raréfier les visiteurs. On devrait y songer.

INDEX.

DES VOLEURS À L'ŒUVRE. — Une villa des Endroits a reçu la visite de cambrioleurs, c'est ce que ses propriétaires ont constaté en rentrant de voyage lundi. Les voleurs qui se sont introduits par effraction, ont fait main basse sur des bijoux et des montres. Ils ont visité la maison de haut en bas, ouvrant tiroirs et armoires.

LES P. S. SONT INTERVENUS. — Hier, à 20 h. 25, les premiers secours sont intervenus au chantier de démolition, à l'est de l'immeuble Crêt 31. Un tas de matériaux était en feu. Le danger a été écarté en dix minutes.

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Sous la présidence de M. D. Blaser, le tribunal a condamné :

J. M., mécanicien, actuellement en Tunisie, par défaut, à trois mois d'emprisonnement sans sursis et 170 fr. de frais pour violation d'une obligation d'entretien.

A. P., cuisinier, actuellement détenu, à quatorze jours d'emprisonnement réputés subis par la préventive et 70 fr. de frais pour rupture de ban.

R. C., ouvrier agricole, à huit jours d'arrêts sans sursis et 15 fr. de frais pour infraction à la loi sur la taxe d'exemption du service militaire.

JUBILÉ. — La Direction des Grands Moulins a fêté et félicité M. Henri Theynet, chauffeur, pour 40 ans d'activité. Bel exemple de fidélité.

CARNET DU JOUR

Cinémas

RITZ: 20.30, «Le Miracle de l'Amour».
EDEN: 20.30, «La Mort était au Rendez-vous».
CORSO: 20.30, «Arizona Colt».
PLAZA: 20.30, «Les Professionnels».
SCALA: 15.00, festival de dessins animés; 20.30, «Une Fois avant de mourir».

Divers

MUSÉE D'HORLOGERIE: 14.00 à 17.00.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.
PATINOIRE DES MÉLÈZES: 20.30, La Chaux-de-Fonds—Chamonix.
TRÉTEAUX D'ARLEQUIN: 20.45, spectacle de divertissement.

Pharmacie d'office

Pharmacie Burki, Charles-Naine 2a. (Dès 22 h appeler le No 11.)

Au Mont-Racine: Un nouveau «passoir» pour les promeneurs des crêtes

Il y a plusieurs siècles les habitants du Val-de-Ruz ont défriché, pour en faire des pâtures d'estivage, les hauteurs du Jura, en particulier le Mont-Racine. Ils ont élevé, pour séparer les troupeaux, des clôtures de pierre sèche, qui suivent le terrain, descendant les ravins, enjambant les collines, et qui font un des charmes du Jura. Ces murs, au cours des ans, se sont abîmés et ont été doublés ou remplacés par des barrières de fils de fer barbelés qui déparent la montagne.

Les Amis du Mont-Racine ont décidé de relever les murs, pour redonner à nos crêtes leur vrai visage. Profitant d'une belle journée d'automne, ils viennent de terminer, dans un troisième chantier, l'étape qu'ils s'étaient fixée. Le mur longeant la crête à l'est du sommet a été refait. Deux lourdes dalles de pierre, transportées avec peine par cinq hommes, ont été dressées comme piliers d'un nouveau « passoir ». Une centaine de mètres de fils de fer barbelés, devenus inutiles, ont été enlevés. Le promeneur qui accède au Mont-Racine en venant de Tête-de-Ran ou des Pradières aura ainsi le plaisir de trouver en arrivant au sommet un vrai mur du terroir et un « passoir » faisant pendant à celui qui a été construit récemment sur le côté ouest.

D'autre volontaires ont nettoyé le sommet et ses abords des débris laissés par les promeneurs. Les Amis du Mont-Racine adressent un pressant appel aux pique-niqueurs pour qu'ils ne laissent plus sur les lieux de leur repas des bouteilles, des « briques » de verre, des boîtes de conserve, des plastiques et des papiers métalliques.

Les volontaires ont pu admirer au cours de leur travail la chaîne des Alpes dont l'éclairage change au gré des heures. Ombrés le matin, les sommets enneigés s'illuminent peu à peu et s'allument de tons roses au coucher du soleil avant de sombrer dans la nuit. Même à cette saison la flore ne manque pas d'intérêt. Les fleurs de l'automne, la gentiane viliée et la gentiane germanique mauve, se mêlent à la gentiane d'un bleu vif du printemps. Ces fleurs printanières qui éclosent avant l'hiver ont quelque chose d'émouvant, comme des symboles chargés d'espoir dans ce temps de violence et d'oppression.

M.-H. B.

Modhac: A travers les stands

La mercerie Coop, s'annonce ainsi « ffolies, fffroufrous, ffffrivolités », son étalage est encore plus séduisant que l'enseigne, il faut le voir et rêver...

* * *

Un bel intérieur ne va pas sans une bonne cave. Vous ferez votre sélection avec l'aide de spécialistes, en comparant leurs conseils à vos goûts et à ceux de vos invités. Droz & Cie, vins, vous attend dans son joli caveau. Hertig vins en fait de même, et le Bouchon est là pour vous indiquer qu'un choix sans Neuchâtel n'en est pas un.

Si ce choix vous a donné faim, vous vous arrêterez au stand de dégustation de la Boucherie-Charcuterie de l'Ouest, H. Ehrensperger, qui ne demande pas mieux que de vous servir en qualité et en abondance.

* * *

Coutel, ses six programmes de télévision en noir et blanc et en couleurs, le moyen le meilleur d'obtenir une audition et une vision parfaite.

* * *

Signalons le stand d'un modeste artisan, M. Parel, qui vous offre ses coffrets sculptés.

* * *

La librairie-papeterie ABC a fait preuve d'initiative, à côté d'un étalage des plus complets, elle vous offre la possibilité de faire connaissance avec une série d'écrivains, elle s'offre à vous renseigner et à vous conseiller.

Reymond, présente la gamme complète des machines à écrire Hermès, et les machines à calculer Précisa, sur lesquelles les enfants mitraillent à qui mieux mieux, pour une preuve de solidité c'en est une.

Chapatte, vous offre la caisse enregistreuse Anker 7, providence des commerçants.

* * *

Le ski Rossignol, associe Au Printemps à Kernen-Sports. Les champions se relaient pour vous conseiller. Une bonne paire de lattes fait le bon skieur.

* * *

Les maisons Paul Steiner et Joseph Monacelli et Cie, constructions métalliques, serrurerie en bâtiments, vous démontrent leur maîtrise. Elles sont capables de résoudre tous les problèmes de construction.

HIER

Le The Jazz Society a créé une ambiance survoltée, et a remporté un immense succès.

A 20 h. 15, M. et Mme W. Muller ont été fêtés comme 25 000 visiteurs. On a renoncé à savoir si c'était lui ou elle.

CE SOIR

L'Association des maîtres coiffeurs et la maison Ries, Elle et Lui, présentent « Prestige de la coiffure », gala d'élégance féminine.

E. M.

CHRONIQUE JURASSIENNE

ON NE L'APPREND QUE MAINTENANT...

Troupes de piquet dans le Jura

Un communiqué du Département militaire fédéral traitant de la protection d'ouvrages militaires dans le Jura bernois a été remis mercredi à la presse. Il précise notamment qu'au cours de l'été « les autorités compétentes ont appris que des milieux séparatistes jurassiens entendaient aussi, dans l'exécution de leur programme, s'attaquer à la propriété de la Confédération. On a craint notamment qu'ils ne s'en prennent à des ouvrages de la défense nationale, tels que les arsenaux, dépôts de munitions et de matériel, casernes, cantonnements, installations pour l'instruction, etc. Il faut empêcher absolument de pareilles entreprises non seulement dans l'intérêt de la préparation militaire mais aussi pour éviter qu'on ne s'empare d'armes, munitions et explosifs. Les mesures à prendre incombent d'abord à la police du canton. Toutefois, comme cette force ne dispose pas de moyens suffisants, propres à assurer une protection efficace des ouvrages menacés, il a fallu se résoudre à la renforcer par la troupe. Le Conseil fédéral a donc autorisé le Département militaire fédéral à utiliser au besoin des troupes en service pour sauvegarder des biens de la Confédération. Cet emploi de la troupe est considéré comme un service d'ordre au sens de l'ordonnance du 6 décembre 1965 sur la matière. Depuis que cette décision a été prise des formations en service ont été désignées à tour de rôle pour intervenir en cas de nécessité. Cette mise de piquet était une mesure préventive et fort heureusement la troupe n'a pas eu à intervenir. »

LE R. J. S'ALARME

Le Comité directeur du Rassemblement jurassien a décidé de se réunir vendredi soir, pour fixer sa position au sujet des nouvelles, selon lesquelles des troupes sont prêtes à intervenir dans le Jura, en cas de troubles. Il a publié un communiqué, mercredi soir, annonçant notamment qu'« au cours des dernières semaines ses organes dirigeants ont obtenu des renseignements d'une extrême gravité » en ce qui concerne le Jura. Il ajoute que « les raisons pour lesquelles des places d'armes ont été imposées et projetées dans les districts jurassiens apparaissent plus clairement », à la lumière de ces indications.

Le communiqué du Rassemblement jurassien déclare ensuite que « la déclaration du Conseil fédéral confirme que le Jura subit, sous de vains prétextes, une occupation militaire partielle ».

Porrentruy: lutte à droite

Les électeurs et les électrices de Porrentruy vont se rendre aux urnes le 24 novembre prochain pour désigner leur maire et leur Conseil municipal. On sait depuis mardi soir qu'il y aura lutte pour atteindre la mairie. En effet, les partis populaire chrétien-social et libéral-radical, qui ont tous deux tenu leur assemblée générale mardi soir, ont chacun décidé de présenter un candidat. Ainsi, le Parti populaire chrétien-social lance une offensive contre les radicaux, qui détiennent la mairie depuis de nombreuses années. Son candidat, désigné à l'unanimité pour lutter contre le maire en fonction, M. C. Parietti, est M. R. Voisin, conseiller communal et député.

DELÉMONT : Cambriolage. — Le Centre espagnol de Delémont, sis chemin des Bâts, a reçu la visite de cambrioleurs qui ont emporté des alcools et de l'argent. Au total, avec les dégâts commis, le montant du cambriolage s'élève à 1600 fr. environ.

LE FUET : Effraction au bureau communal. — Le bruit (non confirmé) court que le bureau communal du Fuet aurait été cambriolé, et qu'une certaine somme aurait été emportée.

BIENNE: Au tribunal. — Le Tribunal correctionnel de Bienne a prononcé hier deux condamnations. Un horloger biennois, C. B., 41 ans, a été condamné à 3 mois de prison moins 10 jours de préventive, avec sursis pendant 3 ans, et à 500 fr. de frais, pour avoir volé pour 25 000 fr. de montres ou parties de montres à son employeur, qu'il revendait pour payer des dettes. S. C., 20 ans, s'est vu infliger 5 mois de prison moins 2 jours de préventive, avec sursis, ainsi que le paiement de 600 fr. de frais et de 200 fr. d'indemnité à sa victime, pour attentat à la pudeur. Ladite victime est une fille de 12 ans; C. était allé en vacances avec elle et ses parents, le couple R. Tous quatre dormaient dans la même chambre... Le couple R. devra payer 300 fr. de frais aussi, en raison de ces circonstances...

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Buttes: Elections tacites

Finalement, il n'y aura pas de nouvelles élections à Buttes. En effet, dix-sept candidats s'étant présentés pour les dix-sept sièges à repourvoir, le nouveau Conseil général sera élu tacitement. Il sera formé de 10 radicaux-libéraux, 6 socialistes et 1 popiste.

TRAVERS: Un million de dégâts. — L'incendie qui a détruit la ferme de M. Michel Pellaton, lundi soir à Travers, a causé des dégâts estimés provisoirement à plus d'un million de francs. Cette ferme était l'une des plus vastes du canton de Neuchâtel. Le rural était assuré pour un montant de 460 000 fr. Le feu a anéanti près de 500 tonnes de foin, de blé, d'engrais, etc., ainsi que du matériel agricole.

BOUDRY : Condamnations pour ivresse au volant. — Dans son audience d'hier, le Tribunal de police de Boudry a prononcé plusieurs jugements, et notamment deux pour des cas d'ivresse au volant, qui avaient provoqué des accidents. C'est ainsi qu'il a condamné A. J. à 4 jours de prison, 150 fr. d'amende et 160 fr. de frais, et C. E., à 5 jours de prison, 200 fr. d'amende et 120 fr. de frais. En outre, une condamnation à 6 jours de prison a été infligée à P. M., par défaut, pour détournement d'objets mis sous main de justice.

Neuchâtel

EMPLOYÉE INFIDÈLE CONDAMNÉE. — Le Tribunal correctionnel, siégeant sous la présidence d'Y. de Rougemont, a jugé mercredi une employée de commerce, de 30 ans, B. Z., accusée d'avoir détourné des fonds dans un magasin où elle était employée et d'avoir soustrait divers objets. On lui reprochait, en outre, d'avoir falsifié la comptabilité. Elle a été condamnée à onze mois de prison avec sursis et au paiement de 5000 fr. de frais.

Importante conférence

Aujourd'hui et demain se tiennent dans le cadre du canton les assises annuelles de la Conférence suisse des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique.

Cette conférence, présidée par M. G. Clottu, conseiller d'Etat neuchâtelois, a commencé ses travaux au Château de Neuchâtel, en présence du conseiller fédéral H.-P. Tschudi.

A l'ordre du jour figuraient notamment la création d'un centre intercantonal permanent de perfectionnement du corps enseignant secondaire, un débat sur la rationalisation des constructions scolaires et le renforcement des institutions intercantonales qui s'en occupent, ainsi qu'un rapport du professeur Max Imboden, président du Conseil suisse de la science, sur le développement de la recherche dans le domaine de l'instruction.

La conférence a traité en outre de la coordination des moyens d'enseignement audio-visuels dans les laboratoires de langues.

Demain, les participants visiteront certaines régions du canton. Ils s'arrêteront notamment au Musée d'horlogerie du Locle, au Château des Monts.

RETROUVÉ NOYÉ. — M. G. Elzingre, 45 ans, dont on avait annoncé la disparition il y a quelques jours, a été retrouvé noyé dans le lac, à l'est de Neuchâtel.

Le Locle

LA CHAUX-DU-MILIEU : Affaires de mœurs ? — Un jeune enseignant de La Chaux-du-Milieu aurait été interrogé par la police au sujet d'un attentat à la pudeur d'un enfant. Certains de nos confrères en font grand cas. Etant donné la prudence qu'il convient d'observer dans ce genre d'affaire — souvenez-vous du film de Cayatte, « Les Risques du Métier ». — nous estimons qu'il convient d'attendre pour en parler un communiqué officiel.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «Bang-Bang».
CINÉMA CASINO: 20.30, «Benjamin».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative jusqu'à 21 h. (puis No 17).

SAINT-IMIER VOUS ATTEND

Sans retentissants roulements de tambour, sans sonneries de trompettes ni tapageuse publicité, Commerce et Qualité, la traditionnelle exposition des commerçants de Saint-Imier et environs, a attiré de très nombreux visiteurs depuis son ouverture samedi dernier. Elle s'est même révélée encore plus réussie que les précédentes. La satisfaction des exposants à ce jour prouve d'ailleurs éloquemment le succès de cette si intéressante manifestation. Ayant tout loisir d'examiner, de comparer, de déguster, de choisir, le visiteur se trouve largement comblé dans ses désirs, d'autant plus que la variété des marchandises exposées est très grande. Les commerçants ont déployé à la Salle de spectacles un éventail de possibilités qui surprend même les plus difficiles, souvent étonnés de trouver à l'« Expo » de Saint-Imier ce qu'ils étaient certains de ne dénicher que dans les grands centres. Parfaitement organisée, cette exposition fait honneur à tous ceux qui la constituent. Elle mérite à tout prix une visite. Mardi soir, le Conseil municipal a tenu, par sa présence, à rendre hommage à cette magnifique preuve de la bonne renommée du commerce et de l'artisanat de Saint-Imier et environs. Il serait regrettable de ne pas s'y rendre, d'autant plus que, mis à part le choix magnifique, les visiteurs bénéficient d'une splendide loterie gratuite, sans compter les avantages d'un restaurant sympathique couronnant fort bien l'ambiance si agréable de Commerce et Qualité. La fermeture est prévue pour dimanche soir. Il est donc encore temps de s'y rendre. Cela en vaut vraiment la peine.

LES BONNES AFFAIRES:

SAUCISSE D'AJOIE
la paire
1.50

JAMBON CARRÉ-VAC EN TRANCHES
emballé « sous vide »
sachet de 95 g.
1.45

CAKE AUX AMANDES GRILLÉES
avec 10 points Coop
2.—

VENDREDI:
TOURTE ROYALE
la reine des tourtes
3.—
au lieu de 3.50

SAMEDI:
BRETZEL GÉANT AU BEURRE
1.50

POMMES GOLDEN I
le sac de 4 kg.
4.80

PARODOR
air désodorisant
Parfums: forêt, fresh ou fleurs
la bombe
2.40
au lieu de 2.90

AVEC TIMBRES COOP

coop

SALLE DE MUSIQUE
La Chaux-de-Fonds
Dimanche 20 octobre 1968, à 17 h.

L'UNION CHORALE présente, en version intégrale de concert

LA NIQUE À SATAN

d'Alb. Rudhardt et Frank Martin
Direction: Emile de Ceuninck

pour chœurs d'hommes, de femmes, d'enfants, soprano et ténor solo, récitant et comédienne, orchestre d'instruments à vent, percussion et piano (160 exécutants)

Location: Tabatière du Théâtre, tél. 2 88 34.
Prix des places: Fr. 8.—, 10.— et 12.—.

THÉATRE DES TRÉTEAUX D'ARLEQUIN
Avenue Léopold-Robert 53, La Chaux-de-Fonds

Spectacle de divertissement

Œuvres de
Raymond Queneau
« Exercices de Style »

Alphonse Allais
« Sylvérie ou les Fonds hollandais »

Roger Martin du Gard
« Le Testament du Père Leleu »

Les jeudis 17, 24 et 31 octobre 1968
Les samedis 19, 26 octobre et 2 novembre 1968
A 20 H. 45 PRÉCISES

Prix des places: Fr. 6.— - Etudiants: Fr. 3.—
Vu leur nombre restreint, les places ne seront ni retenues par téléphone ni vendues à l'entrée. Elles sont louées à l'avance par la MAISON DU TRICOT, avenue Léopold-Robert 53.

FAITES LIRE NOTRE JOURNAL!

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique
le projet présenté par M. A.-Ed. Wyss, architecte, pour la construction d'un bâtiment **industriel et commercial** de 20 600 m³, comprenant un garage pour camions, ateliers et bureaux, à la rue de la Confédération No 27.
Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2e étage, Marché 18, du 7 au 22 octobre 1968.
Toute personne estimant son droit d'opposition justifié adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL

AUX MAGASINS DE COMESTIBLES
Serre 59
et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU:

Belles palées et bondelles vidées
Filets de bondelles
Filets de palées
Filets de perches
Filets de soles
Filets de carrelets
Filets de dorschs Cabillauds
Truites du lac et Truites vivantes
Champignons de Paris frais
Beaux poulets de Houdan frais
Beaux poulets hollandais frais le kilo, 6.50
Beaux petits coqs du pays
Belles poules du pays
Beaux lapins frais
Cuisses de grenouilles
Escargots
CHEVREUIL
CIVET DE

Se recommande
F. MOSER
Tél. (039) 2 24 54

On porte à domicile

A VENDRE
MANTEAU D'HOMME
taille moyenne, en excellent état.
S'adresser au tél. 2 72 04 ou à Jardinière 135, 1er ét., à gauche.

En automne
prenez du Circulan

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires!
Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95.

LIVRES
d'occasion tous genres anciens et modernes
Achat vente échange — Librairie place du Marché, tél. 2 33 72.

On cherche
sommelière
pour les EXTRAS
connaissant les deux services.
S'adresser au **Restaurant ELITE, Serre 45, tél. 3 12 64.**

ÉTAT CIVIL DU LOCLE
11 octobre 1968
Naissance
Giovenali Sandra, fille de Sandro, ouvrier, et de Noelia née Salini.
Promesse de mariage
Schütt Klaus-Peter, ingénieur en génie civil, et Delley Rose-Marie-Thérèse.
Décès
Huguenin-Elie Lucien-Alfred, acheveur retraité, fils de Paul-Emile et d'Aline née Widmann.
15 octobre 1968
Naissances
Baldassari Massimiliano, fils de Vittorio, pâtissier-confiseur, et de Duse née Corallini.
Caruso Marco, fils de Roberto, manœuvre, et de Rosangela née Vacca.
Bovay Muriel, fille de Philippe-Georges, professeur, et d'Erika née Schlup.
Promesse de mariage
Caby Jean-Claude-Gérard-Henri, étudiant, et Scheibenstock Paulette-Marie-Laure.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS
11 octobre 1968
Promesses de mariage
Carnal Jean-Gaston, mécanicien, et Sandoz-Bragard Jacqueline-Eliane.
Stauffer Pierre-Frédy, agriculteur, et Schindelholz Josiane-Jeannette.
Mariages
Dehaen André-Georges, chauffeur, et Sierro Rosa.
Degen Rémy-Philippe, employé de commerce, et Jeanneret Monique-Danièle.
Giovannini Vico, peintre, et Martin Danielle.
Humbert-Droz Daniel-Roger, chauffeur, et Mottet Françoise-May.
Décès
Meylan Marcelle-Rose, décalqueuse, née le 6 février 1925 (1er- Août 8).
14 octobre 1968
Naissances
Comte Martine-Yvonne, fille de Frédy-Louis, horloger, et d'Arlette-Paulette, née Dasle.
Marsico Anna-Lisa, fille de Giovanni-Emilio, employé de bureau, et de Verena, née Rizzotti.
Rathgeb Yasmina-Fabia, fille de Willy-Albert, fonctionnaire communal, et de Michèle-Marie-Thérèse, née Richoz.
Hirschi Pascal-Willy, fils de Willy, horloger, et de Eliane-Jeannine, née Hochstrasser.
Promesses de mariage
Gygax René, jardinier, et Bürgisser Bernadette-Margrit.
Morand Claude-Jean, mécanicien de précision, et Norel Annette-Louise-Gervaise-Clarisse.
Girardin Michel-Camille, technicien horloger, et Bideaud Anne-Marie-Andrée-Jeanne.
Mariages
De Biase Antonio, ouvrier, et Colaci Addolorata.
Zanotti Giovanni-Pietro, mécanicien, et Soncini Lucia-Virginia.
Décès
Weber Claudine, employée de bureau, née le 30 avril 1946, célibataire (Mélèzes 3).
Dubois René-Joseph, ouvrier, né le 26 décembre 1912, époux de Marcelle-Fernande, née Jungen (Temple-Allemand 85).

POMPES FUNÈBRES Tél. (039) 3 43 64
ARNOLD WÄLTI
LA CHAUX-DE-FONDS
Epargne 20 Jour et nuit
Cercueils — Formalités — Transports
Prix modérés

Offres d'emploi

PAUL DUBOIS S. A.
Décolletages - 2610 Saint-Imier

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir

DÉCOLLETEURS
pour appareillage sur machines Tornos R10 à M28

tailleur de pignons
pour réglage et conduite d'un groupe de machines à tailler automatiques

aides décolleteurs
qui seraient mis au courant. Etrangers pas exclus.

Faire offres détaillée, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la direction de l'usine.

LES SERVICES INDUSTRIELS DE LA VILLE DU LOCLE

mettent au concours un poste de

comptable mécanographe

qualifié, collaborateur direct du chef comptable.
Entrée en fonction: au plus vite.
Salaire selon échelle des traitements du personnel communal.
Adresser offres manuscrites à la direction des Services industriels, avenue du Technicum 21, 2400 Le Locle, **jusqu'au 22 octobre 1968.** Tous renseignements seront fournis sur demande.

B

BREITLING
Chronographes

demande

personnel féminin

pour différents travaux d'horlogerie en fabrique.

Personnes consciencieuses seront mises au courant.

Se présenter ou faire offre au Département de fabrication, Montbrillant 3, à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 13 55.

GENÈVE

CHANGEMENT DE STYLE À L'UNIVERSITÉ

L'Université a pris cette année l'heureuse initiative d'envoyer à chaque étudiant un fascicule comprenant des informations indispensables: adresses des différentes facultés et secrétariats, du conseiller aux études, etc. Mais aussi une liste d'adresses, suivant les problèmes qui peuvent se poser: où délivrer son permis de séjour, où obtenir des renseignements administratifs, comment se loger, où s'adresser pour avoir une aide financière, etc. De plus, au début du semestre, seront organisées des conférences informatives avec la participation de « spécialistes ». Ainsi Jeanne Hersch, professeur de philosophie, parlera des « multiples allégeances de l'Université, André Chavanne des responsabilités du canton et de la Confédération à l'égard de l'Université, M. Peyrot, président du Conseil d'Etat, des constructions universitaires, le recteur des structures de l'Université, M. Philippe Dubois, directeur général de l'enseignement secondaire et professionnel, des rapports entre l'Université et l'enseignement secondaire, M. Babel, conseiller d'Etat, du budget du canton en rapport avec l'Université, et M. Olivier Reverdin, président du FNSRS, du rôle du Fonds national dans la promotion de la recherche. D'autre part, trois débats seront organisés, l'un par l'AGE, un autre sur la démocratisation des études, avec la participation de Mme Lise Girardin, maire de la ville. Un troisième débat aura lieu sous la présidence de l'Association suisse des jeunes chercheurs. Il faut relever cet effort fait en faveur d'une information plus large des problèmes de l'université moderne. Celle-ci est en pleine mutation. Une époque vient de mourir. Une autre commence, qui nécessite un nouveau style de travail. Espérons simplement que les exposés ne seront pas trop « académiques », dans le genre « dies academicus ». Ils pourraient provoquer des réactions...

C. A.

Concours sur le Cameroun

L'ASCOFAM, association qui était chère à notre regretté camarade Jean Treina, informe le public que l'exposition du concours sur le Cameroun, organisée avec la collaboration du Département de l'instruction publique, sera ouverte au public les dimanches 13 et 20 octobre, de 14 h. à 17 h., à l'Institut africain route de Drize 2-4, Carouge.

L'exposition pourra être visitée par les classes concernées et leur maître tous les après-midi, de 14 h. à 17 h., du lundi 14 au samedi 19 octobre.

Bientôt le 16e Salon des arts ménagers

Importantes innovations

Le 16e Salon des arts ménagers ouvrira ses portes le mercredi 23 octobre et sera ouvert jusqu'au dimanche 3 novembre. Au cours d'une conférence de presse, qui a eu lieu mardi dans le sympathique carnotzet de la Cave du Mandement, à Satigny, sous la présidence de M. G. Perrin, président du Comité du Salon des arts ménagers, M. J.-P. Schadt, directeur, a mis au courant les journalistes sur les importantes innovations de ce 16e salon.

En premier lieu, une collaboration très étroite s'est établie entre le restaurateur officiel du Palais des expositions, M. Canonina, et Vin Union, afin de mieux faire apprécier et connaître, si besoin est, les meilleurs crus du vignoble genevois. C'est au restaurant typiquement genevois, par ses mets, que seront proposés les Perlan, les Gamay et autres qualités de notre terroir. Ainsi, Vin Union inaugurera, dans le cadre de l'exposition, le premier restaurant genevois, à côté bien sûr du grand restaurant au 1er étage, de la Cave vaudoise, de la Taverne valaisanne, du grotto ticinese et du bar aux huîtres.

La deuxième innovation sera le premier salon du bricolage et de modèles réduits, qui sera l'une des attractions du 16e Salon des arts ménagers, avec le concours du meilleur bricoleur et de la meilleure bricoleuse, ouvert aux personnes de plus de 16 ans. Petite civilisation qui a sa place dans nos loisirs, le bricolage étant au carrefour de l'utilité et des loisirs.

M. F. Revaclier, conseiller national, président de la Cave du Mandement, et le directeur de celle-ci, M. Serex, souhaitèrent la bienvenue aux participants à cette conférence, disant leur satisfaction de la collaboration entre Vin Union et le Salon des arts ménagers.

P.

Résolution de la Fédération romande des employés

La Fédération romande des employés a tenu sa 59e assemblée le 12 octobre, sous la présidence de M. P. Montandon de Neuchâtel. Les délégués du plus important groupement d'employés de la Suisse romande, avec près de 21 000 membres groupés au sein de huit sociétés, se sont penchés sur quelques-uns des problèmes professionnels, économiques et sociaux actuels.

A l'issue des délibérations, la résolution suivante a été adoptée : « Si les autorités de la fédération se félicitent des dispositions progressistes édictées par la Confédération pour assurer le développement des universités et encourager la relève des professions académiques, elles estiment non moins indispensable de déployer de nouveaux efforts en faveur de la formation et du perfectionnement des travailleurs.

» Compte tenu de l'importance que revêt la qualification de la main-d'œuvre pour assurer le développement économique du pays et l'autonomie des salariés, il convient de revaloriser l'instruction professionnelle par des mesures qui renforcent son efficacité. La prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans, avec un enseignement adapté à une évolution ultérieure vers les métiers et non plus seulement en vue des études traditionnelles, correspond à une nécessité. Il en va de même de la généralisation de « l'apprentissage combiné », avec un temps complet passé à l'école ou dans des institutions spécialisées, au début et en cours de formation.

» Quant au perfectionnement et à la formation d'adultes qui n'ont pu acquérir les bases techniques de la profession, il apparaît utile d'en accroître les effets par des solutions qui aillent au-delà de la pratique qui consiste à dispenser les connaissances par le truchement des seuls cours du soir. Dans ce sens, les milieux économiques et les autorités doivent soutenir résolument les initiatives de nos sociétés d'employés qui ont mis sur pied des cours diurnes répondant eux aussi aux besoins et aux impératifs de notre temps.

RÉSERVES

» La FRE enregistre avec satisfaction le ralentissement de la cadence du renchérissement intervenu depuis le début de l'année, bien que les effets n'en soient encore que très peu perceptibles pour la population.

» Tout au contraire, cette dernière émet quelques réserves à l'égard de l'optimisme des chiffres officiels, alors qu'elle subit la hausse régulière des prix de certains produits et services à laquelle viendra s'ajouter l'augmentation massive des transports ferroviaires décidée par le gouvernement. Au surplus, l'opinion publique s'étonne que la progression à froid de l'imposition fiscale, qui amenuise les revenus salariaux réels, ne joue aucun rôle dans l'indice des prix.

LES LOYERS

» La FRE déplore que les loyers demeurent le principal facteur du renchérissement en raison de hausses souvent abusives, conséquences logiques de la libéralisation prématurée des mesures de contrôle dans un secteur caractérisé, dans les grandes cités, par une pénurie grave de logements. Elle redoute d'autant plus les effets de leur disparition totale, à la fin de 1969, si, comme le laisse prévoir l'évolution de la situation, une tension aiguë subsiste sur le marché immobilier.

» En conséquence, elle demande aux pouvoirs publics de pratiquer une politique beaucoup plus active en faveur de la construction d'habitations à loyer raisonnable et d'instaurer des dispositions légales permanentes de protection des locataires.

SANTÉ PUBLIQUE

» Devant l'ampleur des problèmes posés par l'explosion du coût des soins relatifs à la santé publique, la FRE estime qu'une revision fondamentale de l'assurance maladie s'impose dans les plus brefs délais. Rendue obligatoire, la nouvelle assurance doit garantir une protection globale et assurer une répartition équitable des charges entre les assurés, les pouvoirs publics et les employeurs.

» La FRE considère que la septième revision de l'AVS apportera, dès le 1er janvier prochain, une amélioration bienvenue des prestations. Un pas de plus s'accomplit ainsi vers l'établissement d'un système qui puisse offrir, avec ou sans assurance complémentaire privée, une retraite décente à chacun.

BANQUE NATIONALE

» La FRE approuve l'intention du Conseil fédéral de doter la Banque Nationale de moyens d'action susceptibles de répondre aux nécessités économiques et monétaires du pays. L'opposition des milieux financiers, manifestement plus soucieux de leurs affaires que de l'intérêt général, ne doit pas empêcher ni retarder la création d'un instrument indispensable à la mission de notre institut national d'émission.

» Enfin, à l'heure où il est partout question de contestation et de participation, la FRE souhaite que le patronat attache aux rapports sociaux toute l'importance qu'ils méritent. Le maintien d'un climat social serein dépend plus que jamais de la façon dont les aspirations des salariés seront satisfaites, notamment en les associant plus étroitement à la marche des entreprises. A cet effet, il s'avère nécessaire de renforcer la portée de la politique contractuelle non seulement en l'étendant aux employés, qui, d'une façon générale, ne bénéficient pas des avantages de conventions collectives de travail, mais davantage encore par une amélioration de son contenu. »

La place des industries mécaniques et métallurgiques dans l'économie tchécoslovaque

(Suite de la troisième page)

Tchécoslovaquie. Parmi les voitures utilitaires de conception tchécoslovaque seront aussi exposés les camions produits sous licence Renault. L'industrie automobile lourde sera encore représentée par les moteurs Tatra de renommée mondiale et par une série de variantes de camions poids lourds. L'exposition consacrée aux transports de personnes sera complétée par une revue des motocyclettes tchécoslovaques et des accessoires pour véhicules à deux et quatre roues.

Les biens de consommation durables sont représentés par une gamme très étendue de moyens de communication, comme appareils radio, téléviseurs, mais aussi magnétophones, appareils électroménagers, etc. Les visiteurs de la foire pourront prendre connaissance d'un vaste assortiment, capable de satisfaire pleinement les clients les plus exigeants par sa qualité technique, son apparence extérieure et son fini.

* * *

La réforme économique en cours en Tchécoslovaquie élimine les défauts et les fautes qui freinaient jusqu'ici l'essor progressif de toute économie nationale tchécoslovaque.

Les différentes entreprises tchécoslovaques — trusts et consortiums — disposent maintenant d'une indépendance beaucoup plus grande dans leurs propres activités et leur objectif final est d'adapter opérativement leur production aux exigences du client sur le marché intérieur comme extérieur.

La politique commerciale tchécoslovaque stimulera le développement du marché intérieur concurrentiel des articles mécaniques et métallurgiques et, en coopération avec d'autres organisations et organes, crée les conditions voulues pour un esprit d'entreprise économiques des deux secteurs sur les marchés étrangers.

C'est par la réalisation de la réforme, économique, entamée conjointement avec la démocratisation de la vie sociale et politique, que s'établissent les conditions qui doivent mener vers un élargissement continu de la collaboration internationale avec les pays socialistes, les pays cvpitalistes avancés et les pays en voie de développement.

M. LADISLAV SUPKA,
ingénieur, vice-ministre
de l'Indudtrie loudre

Apéritif à la gentiane
SUZE
préparé en Suisse exclusivement avec
des racines de gentiane fraîches du Jura

Quand un urbaniste triche avec la vérité

Dans un récent article paru dans la « Voix ouvrière » et qui se voulait scientifique et sérieux, M. Marco, député et architecte urbaniste, s'en est pris à notre camarade Claude Ketterer parce que ce dernier à prétendu devant le Conseil municipal que l'immeuble du Crédit Lyonnais appartenait davantage au secteur rue du Stand—quai de la Poste qu'à la rue de la Corraterie. Pour démontrer le contraire, M. Marco recourt à une vieille photo du XIXe siècle, *avant* la percée de la rue du Stand sur la rue de la Confédération ! Voilà donc une première erreur, car cette percée n'est pas un mythe aujourd'hui; elle existe depuis plus d'un demi-siècle.

Seconde erreur: l'immeuble du Crédit Lyonnais est aligné par sa façade sur ceux de la Corraterie, mais son implantation est perpendiculaire par rapport à la lignée de ces immeubles, et il s'étend en longueur sur le quai de la Poste. Une photo aérienne ou prise des hauteurs voisines prouve que, depuis la Corraterie, la profondeur de l'immeuble du Crédit Lyonnais est doublée en comparaison du groupe historique débutant au numéro 10. C'est si vrai qu'en descendant la rue Diday en direction du Rhône, on bute sur le milieu du Crédit Lyonnais.

Troisième erreur, plus grave encore. La série de bâtiments de la Corraterie, classés « de facto » sinon « de jure », a été édifiée après le démantèlement des fortifications. Les façades donnant sur la Corraterie s'appuient sur l'ancien mur dit de « Gondebaud » et datant de l'époque burgonde, tandis que les façades côté rue Diday reposent sur les fossés comblés des fortifications. C'est d'ailleurs parce que le terrain était plus mou de ce côté que les bâtiments ont penché ces dernières années et qu'il a fallu entreprendre de gros travaux de génie civil en sous-sol pour les redresser. Quant à l'immeuble du Crédit Lyonnais, il ne repose pas sur le mur de Gondebaud, plus court que les fortifications qui occupaient son emplacement actuel, précédé du marché aux fleurs du siècle passé.

Philémon.

MEMENTO GENEVOIS

COMÉDIE, salle réservée.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Septembre : 5 morts et 100 blessés sur les routes du canton

Au cours du mois de septembre 1968, la statistique des accidents de la circulation dans le canton s'établit comme suit : Accidents, 219 ; blessés, 100 ; tués, 5 ; permis séquestrés, 48.

Les fautes les plus fréquentes à avoir entraîné ces accidents ont été : Violation de priorité, 59 cas ; vitesse excessive, 45 cas ; distance entre véhicules, 31 cas ; ivresse, 20 cas ; dépassement téméraire, 13 cas ; changement de direction, 14 cas.

Cela est arrivé

INAUGURATION

Mardi a été inaugurée la nouvelle Ecole d'horlogerie au Petit-Lancy. Elle est aménagée dans les anciens locaux des Constructions mécaniques du Léman. Auparavant, l'école se trouvait dans les locaux de l'Ecole des arts et métiers, à la rue de la Prairie. Les locaux ainsi libérés serviront à l'Ecole technique supérieure, et spécialement à la section architecture et génie civil. Au Petit-Lancy, la nouvelle école occupe une surface de 3500 m² et comprend six ateliers d'horlogerie, deux de micromécanique, deux d'électricité et six salles de cours. Lors de l'inauguration, à la route du Pont-Butin, ont pris la parle: MM. André Chavanne, chef du Département de l'instructin publique, Peyrot, président du Conseil d'Etat, Babel, chef du Département des finances, ainsi que le directeur de l'école, M. Huguenin. Celui-ci a rappelé que deux ateliers avaient été ouverts en 1823, puis que l'école fut installée à la rue Necker, rattachée à la direction de l'Ecole des arts et métiers en 1933, transférée à la rue de Lyon en 1944. Elle a ensuite occupé plusieurs endroits en même temps. avant de trouver son nouveau port d'attache. L'effectif actuel de l'école (horlogerie et électricité) est de 133 élèves, auxquels s'ajouteront en 1971 36 élèves électriciens. Le nombre des horlogers est encore relativement bas.

RÉOUVERTURE

Après plusieurs mois de fermeture pour rénovation, le Musée d'ethnographie du boulevard Carl-Vogt vient de rouvrir ses portes. Les visiteurs pourront voir quatre salles de plus où ils trouveront de nombreux trésors ramenés d'Afrique et d'Amérique du Sud. La rénovation n'est cependant pas terminée: il reste une deuxième étape à entreprendre.

Ceci arrivera

RÉFÉRENDUM

Au sujet du Crédit Lyonnais, le référendum n'aura peut-être pas lieu. A ce jour, Vigilance a réuni la moitié des quatre mille signatures nécessaires. Mais il ne lui reste que huit jours jusqu'au délai. D'après les responsables, le nombre requis devrait être atteint. Mais en tout cas les gens ne semblent pas enthousiasmés par cette manœuvre de l'extrême-droite, et pour cause. C'est faire beaucoup de bruit pour peu de choses.

Les aventures de Popeye

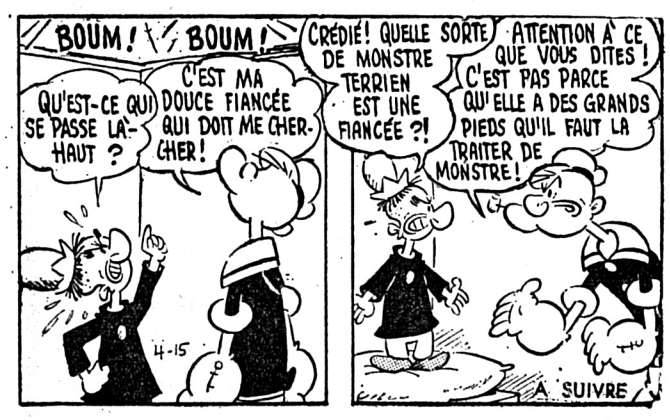

Prague: Une concession de taille

Après huit jours d'hésitations, de refus même, M. Oldrich Cernik, entouré des dirigeants tchécoslovaques, a signé mercredi soir au Palais Cernin, siège du Ministère des affaires étrangères, le traité légalisant la présence de plusieurs divisions soviétiques en Tchécoslovaquie. M. Kossyguine, qui a fait spécialement un voyage éclair à cette occasion à Prague, était souriant et semblait satisfait en entrant dans le palais.

Le déplacement dans la capitale tchécoslovaque du chef du Gouvernement soviétique, qui n'était pas prévu initialement, assure-t-on, s'explique principalement, estime-t-on à Prague, par le souci des dirigeants tchécoslovaques d'assumer collectivement la responsabilité d'un traité qui, même s'il « renforce l'amitié et la collaboration » entre Moscou et Prague, selon les mots prononcés par M. Cernik à la fin de la cérémonie, pèse lourd au cœur des Tchécoslovaques.

On ne connaîtra pas avant vendredi le contenu du traité signé après l'accord intervenu mardi soir en dernière minute à Moscou. L'Assemblée nationale tchécoslovaque doit se réunir vendredi pour l'approuver.

Mais d'ores et déjà on sait que la nouvelle concession des amis de M. Dubcek aux maîtres du Kremlin est de taille, en comparaison de la contrepartie espérée à Prague pour sauver la face aux yeux de l'opinion. M. Kossyguine a en effet dit au cours de la cérémonie de mercredi soir que la « majeure partie » des troupes étrangères ne serait évacuée que « dans les prochains mois ». De plus aucun des deux chefs de gouvernement n'a fait la moindre allusion à la date du départ du dernier contingent soviétique « autorisé ».

La signature du traité légalisant la présence des troupes soviétiques sur le territoire tchécoslovaque représente pour l'Union soviétique un succès politique qui dépasse de beaucoup l'aspect purement stratégique de l'opération estiment les observateurs à Moscou.

Vietnam: Accord imminent?

L'annonce d'un arrêt total des bombardements aériens du Nord-Vietnam pourrait être faite au cours des prochaines heures dans la capitale fédérale américaine, croit-on savoir dans les milieux généralement bien informés.

Ces mêmes sources soulignent cependant qu'un certain nombre de détails sont encore à régler avant qu'une décision définitive soit prise par le président.

A la suite des informations parvenues de Saigon au sujet des entretiens successifs entre l'ambassadeur des Etats-Unis M. Ellsworth Bunker, et le président Thieu, de nombreuses rumeurs sur un très prochain événement concernant le Vietnam avaient commencé à circuler aux premières heures de la matinée mercredi.

Le futur rôle du Front national de libération dans les conversations de paix, tel qu'il serait envisagé dans le compromis à l'étude, est nécessairement au cœur même des entretiens de Saigon entre le président Thieu et l'ambassadeur des Etats-Unis. Le résultat de ces conversations sera capital pour le succès ou l'échec des tentatives actuelles de franchir une nouvelle étape vers le rétablissement de la paix au Vietnam.

Le porte-parole de la Maison-Blanche M. George Christian a fait une mise au point dans le courant de la matinée dans le but évident de calmer les rumeurs. « Aucun nouveau développement dans les négociations de Paris ne permet de penser qu'un changement quelconque se soit produit dans la situation », a-t-il déclaré en substance.

Il n'en est pas moins vrai que l'impression générale qui prévaut à Washington est que les négociateurs de Paris sont parvenues à un tournant crucial. Le soudain départ pour Hanoi de Le Duc-tho, les entrevues entre le président Thieu et M. Bunker — apparemment à la demande de ce dernier — s'ajoutant à un calme relatif dans les opérations militaires sont interprétés comme des indices sûrs de l'approche de décisions importantes.

Il est toutefois évident que la Maison-Blanche maintiendra sa position tant que tous les détails n'auront pas été réglés ouvrant la voie à une annonce officielle sur l'arrêt des bombardements.

On ne cache pas dans la capitale fédérale que les Etats-Unis et le Vietnam du Nord étaient secrètement à la recherche depuis quelque temps d'un compromis qui permettrait de sortir de l'impasse des conversations de Paris. L'un des points essentiels de ce compromis serait une diminution de l'intensité des combats au Vietnam du Sud afin de donner au président Johnson l'indice qu'il réclame depuis le 31 mars d'un geste de la part du Vietnam du Nord justifiant une décision quant aux bombardements du Nord. M. Christian a répété mercredi, sans préciser ce point, que l'attitude des Etats-Unis restait la même.

Elle le restera tant que les conversations diplomatiques en cours n'auront pas permis de mettre au point un accord. L'activité actuelle permet cependant de penser que celui-ci est maintenant imminent.

PARIS: TRISTES MANŒUVRES ÉLECTORALES

François Mitterrand, leader de l'opposition de gauche, ne siégera pas au Parlement européen. Ainsi en a décidé mercredi après midi l'Assemblée nationale.

Les députés ont désigné les 24 représentants français qui doivent siéger au Parlement de Strasbourg: 19 élus au premier tour appartiennent au groupe majoritaire gaulliste et aux républicains indépendants, deux ont été désignés par les centristes (Progrès et démocratie moderne). Les trois candidats de la Fédération de la gauche et les deux candidats communistes avaient été battus au premier tour de scrutin.

Au deuxième tour, deux députés FGDS: Georges Spenale et Francis Vals ont été élus tandis que F. Mitterrand ne recueillait que 37 voix sur 224 votants (l'assemblée compte 487 députés).

C'est un député isolé (non inscrit) M. Xavier Hunault, candidat de la dernière heure, qui a bénéficié des voix de la majorité.

Déjà l'an passé, F. Mitterrand n'avait été élu qu'au deuxième tour de scutin. Le secret du scrutin facilite évidemment certaines manœuvres. Les observateurs notent qu'entre les deux tours, F. Mitterrand a perdu 18 voix et en tirent la conclusion que tous les députés de la gauche non communiste, au nombre de 57, n'ont pas participé au vote.

La proclamation des résultats a soulevé la protestation de la gauche. Gaston Defferre, président du groupe parlementaire de la FGDS a souligné que les mêmes manœuvres se renouvelaient chaque année. « Si nous avions agi de la même manière sous la IVe République, a-t-il dit, il n'y aurait jamais eu de représentant gaulliste à Strasbourg ». Et s'adressant à la majorité il a ajouté: « Vous ne respectez ni la tradition parlementaire ni la règle de la démocratie. »

Les communistes, qui n'ont jamais eu de délégué au Parlement européen, ont une fois de plus été éliminés.

Autoroute N. 1: Ça avance

La construction de la Route nationale 1 avance d'une manière satisfaisante en Suisse orientale. Entre les deux sorties d'Attikon et de Wiesendangen, la N. 1 franchira la voie de chemin de fer Winterthour—Frauenfeld, ce qui a nécessité la création d'un tunnel (photo

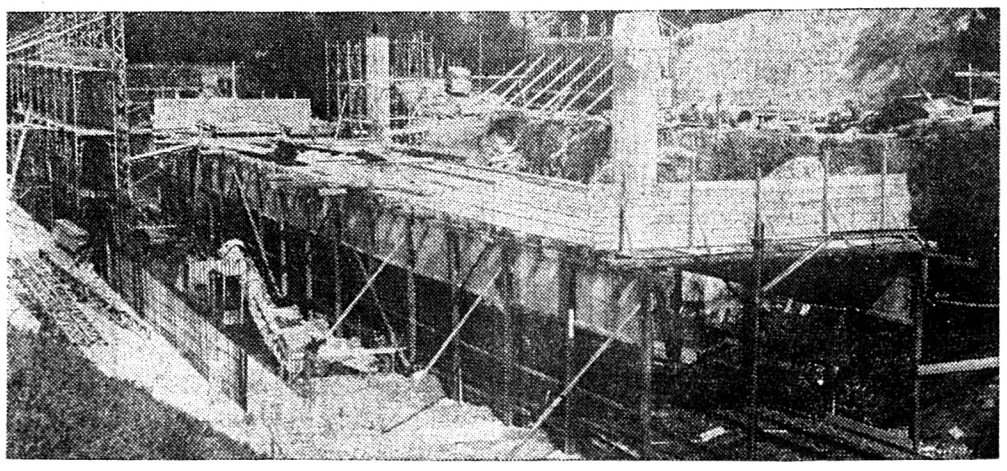

POINT DE VUE

UN EXEMPLE EN EUROPE

Lorsque, le 8 mai 1945, les nations alliées fêtèrent leur victoire, on ne donnait pas cher de l'Allemagne, étendue k.-o. sur ses ruines.

Et pourtant, en vingt ans, ce peuple exsangue, amputé de ses forces vives, mis au ban des nations, est redevenu la troisième puissance industrielle, la deuxième puissance commerciale du monde. Il y a trois ans, peu avant de passer la main, le chancelier Erhard pouvait dire avec une légitime fierté : « Jetzt sind wir wieder wer. » (Maintenant, nous sommes de nouveau quelqu'un.)

Cette résurrection proprement stupéfiante, l'Allemagne de l'Ouest la doit essentiellement aux qualités de son peuple : endurance au travail, volonté, intelligence. En effet, il ne suffit pas de dire que l'Allemagne a été renflouée par le Plan Marshall; non seulement elle n'a pas été la seule à bénéficier de cette manne, mais il ne suffit pas de toucher de l'argent, même des centaines de millions de dollars, pour devenir une puissance.

Ce redressement montre, semble-t-il, que le peuple allemand a appris quelque chose de ses deux défaites de 1918 et de 1945, qu'il a su tirer la leçon de quatre-vingts années de folie guerrière. La formidable énergie qui l'habite et qui l'a mené trois fois en moins d'un siècle sur les champs de bataille de l'Europe, il semble bien décidé à la mettre au service de son propre développement économique et social.

Sur le plan social, l'Allemagne est en tête en Europe, que ce soit en matière de sécurité médicale ou de pensions et retraites. L'Etat a pu se payer le luxe de rembourser aux Allemands chassés d'Europe centrale et orientale les pertes qu'ils avaient subies ; qu'ils aient été propriétaires d'une maison, d'une terre ou d'une fabrique, les réfugiés se virent dédommagés en grande partie ; les pensions et retraites, dont les primes furent payées avant et pendant la guerre dans les pays respectifs (Tchécoslovaquie, Hongrie, Yougoslavie, etc.) et au profit exclusif de ces pays, sont versées sans contrepartie par le Gouvernement allemand aux ayants droit. Les syndicats sont parmi les plus puissants du continent, leurs réalisations remarquables sur le plan des salaires, de la protection des travailleurs et des avantages sociaux.

Quant à l'économie allemande, jamais elle ne s'est portée aussi bien. Après le « miracle économique » (das Wirtschaftswunder) sous l'égide du professeur Erhard, économiste libéral, c'est le professeur Schiller, économiste socialiste, qui assure la continuité de l'expansion économique. La récession d'il y a deux ans a été résorbée en un temps record. Alors qu'en hiver 1966-1967 l'Allemagne comptait presque 800 000 chômeurs, il y a aujourd'hui plus de 600 000 places à pourvoir. C'est un signe de santé. L'économie allemande actuellement se caractérise par :

- *un haut degré de plein emploi ;*
- *des prix stables, malgré une conjoncture fortement ascendante ;*
- *une balance commerciale largement bénéficiaire, à tel point qu'il a été très vivement question de réévaluer le mark ;*
- *une monnaie forte, la plus forte actuellement sur le marché mondial, du fait des difficultés bien connues de la livre sterling et du dollar.*

Ainsi, dans le concert des grands, l'Allemagne a maintenant une position enviable, qu'elle n'a pas encore pu exploiter vraiment, à cause de son double passé, nazi d'abord, qui l'avait mise au ban des nations, adenauerien ensuite, qui, dans le sillage américain, en avait fait un instrument de guerre froide.

Avec la grande coalition, pour l'instant sa meilleure forme de gouvernement, car elle unit les ailes marchantes des deux grands partis, l'Allemagne s'est assuré une stabilité économique et politique qui lui a déjà permis de reprendre son indépendance de pensée en politique extérieure.

Sa politique orientale, brutalement stoppée par les réactionnaires du Kremlin et de Pankow, pour un temps du moins, a eu le grand mérite de s'inscrire dans une perspective européenne et non dans la ridicule orientation d'une Europe des patries.

C'est pourquoi, pour peu que la grande coalition soit reconduite l'année prochaine et qu'elle maintienne sa politique actuelle de détente et de construction de l'Europe, cette politique ne manquera pas de porter des fruits et l'Allemagne pourra devenir dans la paix et le bonheur de l'Europe ce qu'elle avait cherché en vain avec tant de rage dans la destruction et le malheur : UN EXEMPLE.

EN QUELQUES LIGNES

Grande-Bretagne: Le Foreign Office disparaît

Dès jeudi, le Ministère britannique des affaires étrangères s'occupera également des affaires relevant du Commonwealth.

Harold Wilson, premier ministre, a en effet annoncé, mercredi, à la Chambre des communes, la fusion des deux ministères en un office qui se nommera « Foreign and Commonwealth Office ». Ce dernier sera dirigé par Michael Stewart, jusqu'ici ministre des Affaires étrangères, qui se prénommera dorénavant « ministre des Affaires étrangères et du Commonwealth ».

La réorganisation du Gouvernement britannique prévoit également dès le 1er novembre, une fusion des ministères de la Santé et de la Sécurité sociale, qui se nommera désormais « Ministère social », et qui sera dirigé par Richard Crossman.

George Thomson, jusqu'ici ministre du Commonwealth, deviendra ministre sans portefeuille et chargé des pourparlers au sujet de la question rhodésienne.

Fred Mulley, jusqu'ici ministre d'Etat, sera désormais ministre adjoint du « Foreign and Commonwealth Office ». Il s'occupera également de la question de l'admission de la Grande-Bretagne au sein de la CEE.

● **ATHÈNES. — Le correspondant à Athènes de l'hebdomadaire allemand « Der Spiegel », M. Constantin Tsatsaronis, a été convoqué hier matin à la sûreté. « Der Spiegel » avait consacré une grande partie de son numéro du 30 septembre dernier à la Grèce, sous le titre : « Anatomie d'une dictature », critiquant violemment le régime actuel. Le correspondant aurait été arrêté puis relâché.**

● **BUENOS AIRES. — Maria Bernandez, la seconde personne qui a subi une greffe du cœur en Argentine, est morte dans une clinique de Buenos Aires.**

● **PARIS. — De grandes manœuvres politico-militaires. Tel apparaît aux observateurs, le regain d'activité en Méditerranée des leaders des deux grands blocs mondiaux qui se traduit notamment par la multiplication des passages d'unités soviétiques dans le Bosphore et les visites amicales dans les pays nord-africains d'une part et par la création d'un commandement aéronaval de l'Otan pour la surveillance aérienne de la Méditerranée d'autre part.**

● **PARIS. — M. René Maheu, directeur général de l'Unesco, a exposé mercredi après midi devant la conférence générale, la politique de l'organisation, insistant longuement sur le budget. Le budget proposé est en augmentation de 6,3 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Il se monte à 77 413 500 dollars. Le directeur général a réalisé un million de dollars d'économies pour lever les réserves formulées par les principaux pays payeurs : Etats-Unis, Union soviétique et France.**

● **PLATTSBURG. — Un tableau de Rembrandt, « Portrait d'un Jeune Homme », évalué à 250 000 dollars, qui avait été volé en janvier dernier au Musée de l'Université de Rochester (New York), a été retrouvé mardi soir à l'aéroport de Plattsburg. Trois hommes qui s'apprêtaient à transporter le tableau dans un avion de tourisme en instance de départ qu'ils avaient spécialement affrété ont été arrêtés.**

● **WASHINGTON. — On apprend de source informée à Washington que les Etats-Unis auraient proposé que les alliés de l'Otan examinent l'éventualité d'explosions atomiques démonstratives pour dissuader l'Union soviétique de déclencher une agression en Europe.**

● **MADRID. — Un écrivain espagnol a été condamné à six mois de prison et à une amende de 25 000 pesetas (1500 fr. suisses) pour avoir réclamé dans une revue catholique de gauche la formation urgente d'une opposition politique en Espagne. Il s'agit de M. Antonio Menchaca Careaga.**

● **CAP KENNEDY. — La première moitié de la mission « Apollo 7 » est terminée. Mercredi, à 20 h. 08, heure du Cap (jeudi 1 h. 08 GMT) les trois cosmonautes se sont trouvés exactement à mi-chemin de leur long voyage spatial (7 200 000 km.). Il y avait alors 130 heures et 6 minutes qu'ils avaient décollé du Cap Kennedy.**

● **SALISBURY. — Il y a une « possibilité très nette » de résoudre la querelle anglo-rhodésienne : que la Grande-Bretagne renonce à voir la Rhodésie se soumettre à l'autorité du Conseil royal britannique. C'est ce qu'a affirmé mercredi soir le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, à la radio. Si cette condition est maintenue, il n'y aura pas d'accord possible.**

● **STOCKHOLM. — M. Andreas Papandreou, l'homme politique grec en exil en Suède, a demandé mercredi aux pays de l'Otan de ne pas accepter en silence l'éventuel transfert d'une partie des bases de sous-marins et des aéroports militaires américains en Grèce. M. Papandreou a expliqué que les Américains auraient l'intention d'opérer ce transfert au cours de l'année prochaine, dans le cas d'une rupture des négociations avec Madrid sur leurs bases situées en Espagne.**

● **TEL-AVIV. — « Nous devons nous préparer activement à une nouvelle guerre, mais en attendant, il faut sans proclamer formellement une annexion quelconque, créer des faits accomplis dans les territoires occupés et libérés», a déclaré mercredi soir le général Moshe Dayan parlant devant trois mille étudiants à Tel-Aviv.**

Une nouvelle disparition mystérieuse à Dallas, en relation avec l'enquête que mène toujours le procureur Garrison sur l'assassinat de John Kennedy: le fils de l'un des **PRINCIPAUX TÉMOINS** de l'enquête, R. Craig junior, 14 ans, qui semble bien avoir été enlevé. De nombreuses personnes ont déjà « disparu » dans de telles circonstances depuis l'assassinat.

*

Un sabotage — du moins est-ce là ce que dit un chef de service des Chemins de fer fédéraux allemands, qui déclare qu'une aiguille a été forcée — a fait **DÉRAILLER** le rapide Francfort—Paris, près de Kaiserslautern. Il y a eu **UN MORT ET ONZE BLESSÉS GRAVES.** L'accident s'est produit à 0 h. 52, mercredi.

*

Le Prix Nobel de médecine a été attribué pour cette année à trois chercheurs américains, **MM. M. NIRENBERG, G. KHORANA** et **R. HOLLEY,** pour leurs travaux — indépendants les uns des autres — sur le code génétique et sa fonction dans la synthèse des protéines.

*

Ils n'ont trouvé qu'un mort pour signer un article: Zapotocky, prédécesseur de Novotny, mort il y a onze ans, est le seul **TCHÉCOSLOVAQUE** dont le nom figure dans l'hebdomadaire de propagande soviétique mis en circulation à Prague par les Russes et rédigé en tchèque. Cet hebdomadaire, bien que vendu au prix d'un quotidien, a été **IGNORÉ SUPERBEMENT** par la population.